



©Anthony Demierre

2017
RAPPORT DE GESTION
de la Municipalité de Moudon
au Conseil communal

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion pour l'année 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93C de la Loi sur les communes du 28 février 1956, ainsi qu'à l'article 95 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous remet son rapport de gestion pour l'année 2017.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Avant-propos de Carole PICO, Syndique	4
2.	Conseil communal	5 – 13
3.	Votations et élections	14 – 16
4.	Municipalité	17 – 19
5.	Syndique – administration générale, sécurité publique et promotion économique	20 – 35
6.	Vice-syndic – finances et ressources humaines	36 – 39
7.	Aménagement du territoire, bâtiments et domaines communaux	40 – 54
8.	Services industriels, voirie, forêts et infrastructures routières et souterraines	55 - 76
9.	Enfance, jeunesse et infrastructures scolaires	77 – 79
10.	Cohésion sociale et mobilité	80 – 81
11.	Culture, sport et tourisme	82 – 97
12.	Liste des abréviations	98 – 99

AVANT-PROPOS DE CAROLE PICO, SYNDIQUE

L'année 2017 aura été marquée par la mise en route de notre programme de législature. Les projets phares : les infrastructures scolaires, avec le collège du Fey et la salle de gymnastique triple, l'interface multimodale de la gare et le réaménagement du centre-ville sont sur les rails de la réalisation.

Les municipaux dans leurs dicastères respectifs, outre la gestion des affaires quotidiennes, mettent en musique les objectifs et moyens d'actions du programme de législature 2016-2021, d'ailleurs un bilan aura lieu à la fin de l'année 2018 qui mettra en lumière le travail accompli.

Le Conseil communal aura été mis à rude épreuve tout au long de l'année, des séances bien remplies, des travaux en commissions assidus, bon nombre de conseillers sollicités pour examiner les préavis présentés par l'Exécutif qui propose à son Conseil qui, lui, dispose et décide. La Municipalité est reconnaissante envers son Conseil pour la bonne entente qui a régné dans les discussions intéressantes et enrichissantes.

Que d'idées et de projets sont dans l'air de la salle municipale, que d'entregent et de volonté de bien faire, de satisfaire nos citoyens partenaires et interlocuteurs, de résoudre les points à l'ordre du jour, de trouver des solutions aux dossiers. Tout cela s'enchevêtre et se mêle dans le respect du budget des comptes communaux.

Le rapport de gestion est l'outil nécessaire à la bonne compréhension de la gestion de la commune. Les informations qui y figurent donnent tout leur sens aux chiffres des comptes. La Municipalité l'a bien compris et essaie d'année en année d'en améliorer la lisibilité et elle fera encore mieux la prochaine fois !

CONSEIL COMMUNAL

Bureau 2016-2017

- M. Ufuk IKITEPE, président ;
- Mme Nicole WYLER, secrétaire ;
- Mme Michèle MERAT, huissière ;
- M. André ZIMMERMANN, 1^{er} vice-président ;
- Mme Anne SALOMON, 2^{ème} vice-présidente ;
- M. Michaël VORUZ, scrutateur ;
- Mme Marita MAIURANO, scrutatrice ;
- M. Jacques MOTTAZ, scrutateur suppléant ;
- M. Avni ISENI, scrutateur suppléant.

Bureau 2017-2018

- M. André ZIMMERMANN, président ;
- Mme Nicole WYLER, secrétaire ;
- Mme Marita MAIURANO, huissière ;
- Mme Anne SALOMON, 1^{er} vice-présidente ;
- Mme Monique TOMBEZ, 2^{ème} vice-présidente ;
- M. Avni ISENI, scrutateur ;
- M. Jacques MOTTAZ, scrutateur ;
- Mme Anita EHRLER, scrutatrice suppléante ;
- Mme Catarina SOARES PAULO, scrutatrice suppléante.

Séances du Conseil communal

En 2017, le Conseil communal s'est réuni à six reprises, les mardis soir, aux dates suivantes :

- 14 mars ;
- 2 mai ;
- 20 juin ;
- 3 octobre ;
- 7 novembre ;
- 5 décembre.

Mutations au sein du Conseil communal

En cours d'année, le Conseil a enregistré les départs et les prestations de serment suivants :

- Assermentation de Mme Maria Catarina SOARES PAULO (PS) en remplacement de M. André MAYOR ;
- Assermentation de Mme Merve GÜN (EM) en remplacement de M. David GÜN ;
- Assermentation de Mme Keetha PONNAN (PLR) en remplacement de M. Jean-Paul CROTTI ;
- Assermentation de M. Georges-Alexandre DUC (PLR) en remplacement de M. Virgile PASQUIER ;
- Assermentation de M. Giovanni IORIZZO (PS) en remplacement de Mme Marita MAIURANO ;

- Assermentation de M. Pierrick Muller (PS-Les Verts) en remplacement de Mme Geneviève Nicola Meylan.

Communications

Le Conseil communal a pris acte de diverses communications de la Municipalité, notamment celles relatives :

- Au programme de législature 2016-2021 ;
- à l'EMS La Châtelaine ;
- à la réponse au postulat de Ronny GHELMINI sur le concept « Urban Training » (04/17) ;
- à la réponse au postulat de Charles CHARVET & consorts sur l'exonération de la taxe déchets des micros entreprises du 14 novembre 2016 (06/17) ;
- à la réponse aux vœux de la Commission de gestion et finances (COGEFIN) ;
- à la réponse au postulat Daniel PERRET-GENTIL « mise à disposition de défibrillateurs » (07/17) ;
- à Terreaux-Plaisance (08/17) ;

au bouclage des préavis suivants :

- No 60/09, Travaux d'infrastructure « Route d'Yverdon – Route de Gréchon (01/17) ;
- No 47/14, Travaux d'infrastructure au lieu-dit « Chemin de l'Hôpital » (02/17) ;
- No 43/13, Reconstruction de la conduite d'adduction d'eau potable « Corrençon – Chalet du Mont » (03/17) ;
- No 16/12, Bâtiment « Le Grenier », rue du Château 21, restauration partielle, intérieur et extérieur (05/17).

Composition des commissions permanentes au 31 décembre 2017

COGEFIN

- Sylvie FREYMOND
- Sophie DEMIERRE
- Ufuk IKITEPE
- Michel PIGUET
- Michel LOHNER
- Jakup ISUFI
- Céline OMBELLI
- Fernando PEREIRA
- Daniel GOY

Commission des pétitions

- Kurt LEHMANN
- Willy BLASER
- Françoise MATTEY
- Véronique DISERENS
- Nicolas MARTIN

Commission de recours en matière d'impôts

- Serge DEMIERRE
- Charles CHARVET
- Pierre-Alain VOLERY
- Daniel GOY
- Eleonore RAMER

Commission des naturalisations

- Dominique BARBEY-MAYOR
- Michel BULA
- Avni ISENI
- Nazmi AHMETI
- Eléonore RAMER

Tourisme

- Dominique BARBEY-MAYOR
- Sylvie FREYMOND
- Valérie MUSY
- René MEILLARD
- Pierre-Alain BOHNENBLUST

Déchets carnés

- Samuel ZÜRCHER

AISMLE (intercommunal)

- Merve GÜN
- Roger MULLER
- Serge DEMIERRE
- Valérie MUSY
- Véronique DISERENS
- Anita EHRLER
- Christophe GERTSCH
- Sandrine BOSSE BUCHANAN

ARAJ Broye-Vully (intercommunal)

- Serge DEMIERRE
- Patrick FOULK
- Lionel COMBREMONT
- Simon BENJAMIN

- Pierre-Alain BOHNENBLUST

AIML (intercommunal)

- Monique TOMBEZ
- Raphaël TATONE
- Willy BLASER
- Michel BULA
- Kurt LEHMANN
- Daniel PERRET-GENTIL

Cornier

- André ZIMMERMANN
- Anne SALOMON

EMS Oasis (intercommunal)

- Charles CHARVET
- Roger MULLER
- Anne SALOMON
- Monique TOMBEZ

Tableau des préavis municipaux au Conseil communal

Séance du Conseil communal du 14 mars 2017

Incidences financières

01/17	Demande de crédit de CHF 248'400.- pour le chemisage du collecteur de concentration des eaux usées (*)	248'400.--
02/17	Signature d'un acte constitutif de droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle 1328	
03/17	Demande d'un crédit de CHF 1'182'000.- pour la réalisation d'un abri de protection civile sous le Collège du Fey (*)	1'182'000.—
04/17	Signature d'un acte constitutif de droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle 1399	
05/17	Intention de la Municipalité sur le réaménagement du centre-ville	

Séance du Conseil communal du 2 mai 2017

06/17	Règlement communal sur la protection des arbres (**)	
07/17	Demande d'un crédit de CHF 37'500.- pour des travaux au bâtiment des services	37'500.--

Séance du Conseil communal du 20 juin 2017

Incidences financières

08/17	Rapport de gestion et comptes 2016	
09/17	Demande d'un crédit de CHF 1'382'400.- pour la démolition et la reconstruction du réservoir du Chalet du Mont	1'382'400.—

Séance du Conseil communal du 3 octobre 2017

10/17	Demande d'un crédit de CHF 861'000.- destiné à l'assainissement de l'éclairage public	861'000.--
13/17	Demande d'un crédit de CHF 112'000.- pour la réfection du sol, la protection des piliers, la pose de stores, la production de caissons en bois et les modifications sur armoires existantes de la salle de gymnastique III du collège de l'Ochette	112'000.--
14/17	Demande d'un crédit de CHF 34'900.- pour la création d'une aire de musculation extérieure (installations Streetworkout) au Champ-du-Gour	34'900.--
16/17	Vente de 4'176 m ² de la parcelle No 450 en zone industrielle B à la Société d'exploitation des abattoirs de Moudon (SEAM SA)	

17/17 Arrêté d'imposition 2018

Séance du Conseil communal du 7 novembre 2017

Incidences financières

11/17	Demande d'un crédit de CHF 314'300.- pour la réfection et l'aménagement du Parc aux biches, du chemin piétonnier, de l'éclairage et de la place de jeux	314'300.-
12/17	Demande d'un crédit complémentaire de CHF 46'000.- au préavis 139/06 pour la réfection de l'isolation du réservoir de la Frique	46'000.-
15/17	Signature d'un acte constitutif de droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle 1399 en faveur de Genossenschaft Elektra Baselland (EBL)	
19/17	Demande d'un crédit de CHF 39'000.- pour une étude sur l'élaboration de la stratégie communale en matière de stationnement	39'000.-
20/17	Règlement sur la protection des arbres (articles 2 et 3)	

Séance du Conseil communal du 5 décembre 2017

11/17	Demande d'un crédit de CHF 314'300.- pour la réfection et l'aménagement du Parc aux biches, du chemin piétonnier, de l'éclairage et de la place de jeux (**)	275'450.-
23/17	Budget 2018	
21/17	Demande d'un crédit de CHF 239'500.- pour des ouvrages communaux d'infrastructure au lieu-dit « Pré-Bryand » : bouclage d'eau potable passant sous la Broye avec demande de crédit	239'500.-
18/17	Approbation du Plan Partiel d'Affectation « Le Centre » et son règlement	
22/17	Demande d'un crédit de CHF 170'000.- pour les honoraires de planificateur concernant le réaménagement du centre-ville	170'000.-
24/17	Demande d'un crédit de CHF 103'000.- pour le financement d'une étude sur l'aménagement de l'interface de la gare	103'000.-

(*) = subside et/ou participation non déduit(s)

(**) = conclusion(s) amendée(s)

(***) = refus d'entrée en matière

Motions, interpellations et questions déposées durant l'année 2017

- 14.03.2017 Postulat sur la mise à disposition de défibrillateurs, Daniel PERRET-GENTIL
- 14.03.2017 Motion Jean-Paul CROTTI & consorts, La Châtelaine (refusée)

Pétitions en suspens au 31 décembre 2017

- Pétition « Vie dans le quartier de la Grenette et environs », renvoyée à la Municipalité le 5 avril 2011
- Pétition « Sur la rue des Combremonts », renvoyée à la Municipalité le 27 septembre 2011
- Pétition « Pour plus de sécurité au Bourg », renvoyée à la Municipalité le 27 septembre 2011
- Pétition « Pour un cinéma à Moudon », renvoyée à la Municipalité le 19 juin 2012

Compte tenu du fait qu'une réponse municipale n'a pas été apportée à ces pétitions depuis ces quelques années, la Municipalité reprendra l'étude de ces objets durant l'année 2018 et vérifiera s'ils sont toujours d'actualité

Transactions immobilières

<u>Date de l'acte</u>	<u>Droit de superficie</u>	<u>Surface</u>	<u>Lieu</u>	<u>Montant</u>
30.11.2017	DDP Les Feys	5898 m2	parc. 1328	-
30.11.2017	DDP Champ-du-Gour	15625 m2	parc. 1399	-
28.12.2017 (*)	Bâtiment La Châtelaine	3142 m2	parc. 1333	390'000.--
28.12.2017(**)	Vente à terme SEAM SA	4176 m2	parc. 450	626'400.--

(*) par autorisation générale (préavis 01/16)

(**) préavis 16/17, vente à terme conditionnelle par l'obtention d'un permis de construire

Liste des préavis ouverts au 31 décembre 2017

incidences financières

- **Préavis 139/06**
Réfection réservoir « La Frique » 441'000.-
- **Préavis 31/07**
Equipement eau potable, gaz et eaux usées « Terreaux-Plaisance » 253'000.-
- **Préavis 36/08**
Domaines, travaux divers 150'000.-
- **Préavis 49/09**
Révision du plan partiel d'affectation du centre (PPAC) et de son règlement 59'000.-
- **Préavis 67/09**
Remplacement de la conduite de distribution d'eau potable entre le réservoir de Belflori 1 et la piscine du Grand-Pré 385'000.-
- **Préavis 11/11**
Remplacement d'une conduite d'eau suite à une fuite au lieu-dit « Pré-Bryand » 69'500.-
- **Préavis 14/11**
Crédit d'étude pour la mise en conformité des réservoirs Belflori I 71'000.-

et Chalet du Mont

- **Préavis 21/12**
Elaboration et financement du Plan partiel d'affectation (PPA)
du Camping du Grand-Pré 60'000.-
- **Préavis 24/12**
Avenue de Bussy – Déviations et mise en séparatif de
canalisations d'évacuation des eaux 140'400.-
- **Préavis 27/13**
Equiperment d'un système de détection automatisée des fuites sur
le réseau d'eau potable et transfert automatique des données sur PC 156'000.-
- **Préavis 41/13**
Chemin du Chalet-Rouge et chemin de Belflori – Conduite de gaz,
conduite d'eau potable, canalisations d'eau usée et d'eau claire
et aménagements routiers 919'000.-
- **Préavis 49/14**
Remises en état diverses en suivi des dégâts provoqués par la
tempête « Lothar » 101'000.-
- **Préavis 52/14**
Réfection routière et ouvrages communaux d'infrastructure au
lieu-dit « Avenue de Bussy », près de l'Arsenal 572'400.-
- **Préavis 58/14**
Prise en compte de la motion Willy BLASER et Consorts
« pour un réaménagement convivial et dynamique du centre ville
et une nouvelle vision de la circulation » 95'000.-
- **Préavis 65/14**
Plan général d'affectation (PGA) – Crédit complémentaire 2ème 107'500.-
- **Préavis 67/15**
Demande d'un cautionnement solidaire pour un crédit
d'investissement d'un montant de CHF 2'480'000.- en faveur
de la Société coopérative de la piscine de Moudon (SCPM) 3'200'000.-*
* (cautionnement solidaire de CHF 2'480'000.- assorti d'une subvention
annuelle de CHF 160'000.- pendant 20 ans)
- **Préavis 75/15**
Demande d'un crédit de CHF 750'000.- pour des travaux
d'entretien lourd des toitures du Collège de l'Ochette 750'000.-
- **Préavis 80/15**
Installation provisoire d'une patinoire mobile sur le terrain de la
place d'armes 112'000.-
- **Préavis 82/15**
Demande d'un crédit d'investissement de CHF 594'000.- pour 594'000.-

l'agrandissement et l'aménagement du bâtiment de la
garderie Pomme-Cannelle, de propriété communale,
parcelle 165, Avenue de Lucens 1

- **Préavis 85/15**
Ouvrages communaux d'infrastructure au lieu-dit « Le Devin »
équipement des parcelles 1269 et 1342 135'000.-
- **Préavis 89/15**
Déviation de la conduite communale d'eau potable 138'000.-
- **Préavis 90/16**
Pose de panneaux photovoltaïques. Toiture de l'Ochette 280'000.-
- **Préavis 91/16**
Demande d'un crédit de CHF 221'400.- pour les travaux
de rénovation du platelage du passage à niveau de Moudon 221'400.-
- **Préavis 94/16**
Demande d'un crédit complémentaire de CHF 250'000.-
pour la finalisation des procédures du PGA et du
Plan du Centre 250'000.-
- **Préavis 08/16**
Demande d'un crédit de CHF 50'000.- pour un prêt en faveur
du FC Etoile-Broye destiné au remplacement des
installations d'éclairage au Clos de Mézières 50'000.-
- **Préavis 09/16**
Demande d'un crédit de CHF 185'000.- pour l'attribution
d'un mandat d'ingénieur en vue des travaux de
reconstruction du réservoir du Chalet du Mont 185'000.-
- **Préavis 01/17**
Demande de crédit de CHF 248'400.- pour le chemisage du
du collecteur de concentration des eaux usées 248'400.-
- **Préavis 03/17**
Demande d'un crédit de CHF 1'182'000.- pour la réalisation d'un
abri de protection civile sous le Collège du Fey 1'182'000.-
- **Préavis 07/17**
Demande d'un crédit de CHF 37'500.- pour des travaux au
au bâtiment des services communaux 37'500.-
- **Préavis 09/17**
Demande d'un crédit de CHF 1'382'400.- pour la démolition
et la reconstruction du réservoir du Chalet du Mont 1'382'400.-

- **Préavis 10/17**
 Demande d'un crédit de CHF 861'000.- destiné à l'assainissement de l'éclairage public 861'000.-
- **Préavis 11/17**
 Demande d'un crédit de CHF 314'300.- pour la réfection et l'aménagement du Parc aux biches, du chemin piétonnier, de l'éclairage et de la place de jeux (**) 275'450.-
- **Préavis 12/17**
 Demande d'un crédit complémentaire de CHF 46'000.- au préavis 139/06 pour la réfection de l'isolation du réservoir de la Frique 46'000.-
- **Préavis 13/17**
 Demande d'un crédit de CHF 112'000.- pour la réfection du sol, la protection des piliers, la pose de stores, la production de caissons en bois et les modifications sur armoires existantes de la salle de gymnastique III du collège de l'Ochette 112'000.-
- **Préavis 14/17**
 Demande d'un crédit de CHF 34'900.- pour la création d'une aire de musculation extérieure (installations Streetworkout) au Champ-du-Gour 34'900.-
- **Préavis 19/17**
 Demande d'un crédit de CHF 39'000.- pour une étude sur l'élaboration de la stratégie communale en matière de stationnement 39'000.-
- **Préavis 21/17**
 Demande d'un crédit de CHF 239'500.- pour des ouvrages communaux d'infrastructure au lieu-dit « Pré-Bryand » : bouclage d'eau potable passant sous la Broye avec demande de crédit 239'500.-
- **Préavis 22/17**
 Demande d'un crédit de CHF 170'000.- pour les honoraires de planificateur concernant le réaménagement du centre-ville 170'000.-
- **Préavis 24/17**
 Demande d'un crédit de CHF 103'000.- pour le financement d'une étude sur l'aménagement de l'interface de la gare 103'000.-

La Municipalité fera un point de situation sur chaque préavis ouvert et bouclera en 2018, via une communication au Conseil, les préavis pour lesquels les travaux sont terminés.

VOTATIONS ET ELECTIONS

Votation fédérale et cantonale du 12 février 2017

- Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération

ACCEPTÉE

Suffrages	
Oui	631
Non	333
Taux de participation	38.13 %

- Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération

ACCEPTÉE

Suffrages	
Oui	661
Non	287
Taux de participation	38.01 %

- Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)

REFUSÉE

Suffrages	
Oui	441
Non	498
Taux de participation	37.97 %

- Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) - VD

ACCEPTÉE

Suffrages	
Oui	510
Non	426
Taux de participation	37.19 %

Elections cantonales du 30 avril 2017

- Election du Grand Conseil
- Election du Conseil d'Etat (1^{er} tour)

Election cantonale du 21 mai 2017

- Election du Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

Votation fédérale du 21 mai 2017

- Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

ACCEPTÉE

Suffrages	
Oui	283
Non	687
Taux de participation	39.82 %

Votation fédérale du 24 septembre 2017

- Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », retirée)

ACCEPTÉE

Suffrages	
Oui	872
Non	86
Taux de participation	37.33 %

- Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée

REFUSEE

Suffrages	
Oui	448
Non	506
Taux de participation	37.44 %

- Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2000

REFUSEE

Suffrages	
Oui	427
Non	525
Taux de participation	37.37%

MUNICIPALITÉ

Dicastères au 31 décembre 2017

Carole PICO , syndique	:	Administration générale, sécurité publique et promotion économique
Olivier BARRAUD , vice-syndic:	:	Finances et ressources humaines
Jean-Philippe STECK	:	Aménagement du territoire, bâtiments et domaines communaux
Michèle PIDOUX-JORAND	:	Services industriels, voirie, forêts et infrastructures routières et souterraines
Felix STÜRNER	:	Enfance, jeunesse et infrastructures scolaires
Lucas CONTOMANOLIS	:	Cohésion sociale et mobilité
Olivier DUVOISIN	:	Culture, sport et tourisme

Représentations municipales au 31 décembre 2017

- Association intercommunale Moudon-Lucens (AIML) : Carole PICO, Olivier BARRAUD et Michèle PIDOUX-JORAND au Comité directeur, Jean-Philippe STECK au Conseil intercommunal
- Comité de Jumelage Moudon-Mazan : Olivier DUVOISIN
- Commission consultative d'urbanisme : Jean-Philippe STECK
- Commission de circulation : Carole PICO
- Commission de police : Carole PICO (Présidence), Olivier BARRAUD et Michèle PIDOUX-JORAND, Jean-Philippe STECK (suppléant)
- Commission de salubrité : Carole PICO

Délégations municipales et fonctions spéciales au 31 décembre 2017

- AIML : Carole PICO, Olivier BARRAUD et Michèle PIDOUX-JORAND (Comité directeur), Jean-Philippe STECK (Conseil intercommunal)
- AISMLE : Jean-Philippe STECK et Felix STÜRNER au Comité directeur, Olivier BARRAUD au Conseil intercommunal
- ARAJ Broye : Felix STÜRNER
- ARAS : Lucas CONTOMANOLIS
- ARBV : Carole PICO (Comité directeur) et Jean-Philippe STECK (Conseil intercommunal)
- Association du Vieux-Moudon : Olivier DUVOISIN
- Association du centre intercommunal de santé de l'Oasis : Pierre-André NICOD (en délégation)
- Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux - CCSPA : Carole PICO
- Association Pour St-Etienne (APSE) : Jean-Philippe STECK et Olivier DUVOISIN
- BOIPAC : Michèle PIDOUX-JORAND
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) : Olivier BARRAUD et Olivier DUVOISIN

- Chambre des pauvres habitants : Lucas CONTOMANOLIS
- Cité-Derrière : Jean-Philippe STECK
- Chargé de communication : Armend IMERI (en délégation)
- Comité de gestion du fonds de développement régional COREB : Olivier BARRAUD
- Commission déchets CODEB : Michèle PIDOUX-JORAND
- Commission d'estimation fiscale des immeubles : Nicolas RAPIN et Alain MATHYS
- Commission économique COREB : Carole PICO
- Commission tourisme : Olivier DUVOISIN
- Conseil pour le développement économique du canton de Vaud (DEV) : Carole PICO
- Conseils de paroisses (2x) : Olivier DUVOISIN
- COREB commission des transports : Lucas CONTOMANOLIS
- CRIDEC : Michèle PIDOUX-JORAND
- Délégué à l'intégration : Lucas CONTOMANOLIS et Felix STÜRNER (suppléant)
- Délégués UCV : Carole PICO, Olivier BARRAUD et Jean-Philippe STECK
- Fondation Cherpillod/Semo : Felix STÜRNER
- Fondation Mérine : Felix STÜRNER
- Fondation du Musée Eugène Burnand : Olivier BARRAUD
- Fondation du Poyet : Olivier BARRAUD
- Garderie Pomme-Cannelle : Felix STÜRNER et Lucas CONTOMANOLIS
- Grenier-Culture : Jean-Philippe STECK et Olivier DUVOISIN
- Groupement forestier Broye-Jorat : Carole PICO et Michèle PIDOUX-JORAND
- La Châtelaine : Lucas CONTOMANOLIS
- La Forestière : Michèle PIDOUX-JORAND
- Naturalisations : Lucas CONTOMANOLIS
- Protection civile régionale (PCR) : Carole PICO (Comité directeur) et Olivier DUVOISIN (Conseil intercommunal)
- Régionalisation de l'action sociale (RAS) : Lucas CONTOMANOLIS
- Réseau Est des TL : Lucas CONTOMANOLIS
- SAIDEF : Carole PICO et Michèle PIDOUX-JORAND
- SDIS Haute-Broye : Carole PICO (Comité directeur) et Jean-Philippe STECK (Conseil intercommunal)
- Société coopérative d'habitation : Lucas CONTOMANOLIS
- Société coopérative Bois-Energie Jorat-Broye : Michèle PIDOUX-JORAND
- Société de développement (SDM) : Felix STÜRNER
- Société coopérative de la piscine de Moudon : Carole PICO et Jean-Philippe STECK
- Société industrielle et commerciale (SIC) : Carole PICO et Michèle PIDOUX-JORAND

Ainsi que diverses délégations non mentionnées ici, en relation directe avec les sections.

Commissions municipales au 31 décembre 2017

Urbanisme

- Jean-Philippe STECK
- Florence BOLDRINI
- Daniel GOY-BONNY
- Philippe JATON
- Martine OBERHÄNSLI
- Marc BOCION
- Alain MATHYS

Salubrité

- Carole PICO
- Un agent de sécurité publique
- Luc GRANDJEAN
- René-Philippe GAILLET
- Alain MATHYS

Naturalisations

- Lucas CONTOMANOLIS
- Michel BULA
- Dominique BARBEY-MAYOR
- Eléonore RAMER
- Avni ISENI
- Nazmi AHMETI

Circulation

- Carole PICO
- Chloé HAAS DUC
- Christian DESPONDS
- Willy BLASER
- Jacques MOTTAZ
- Séverine CARRUPT
- Alain MATHYS

Jumelage Moudon-Mazan

- Olivier DUVOISIN
- Nadia ATIENZA
- Laurence DESPONDS
- Christian DESPONDS
- Frédéric DUPERREX

Commission de police

- Carole PICO
- Olivier BARRAUD
- Michèle PIDOUX-JORAND
- Jean-Philippe STECK
- Armend IMERI

Administration générale, sécurité et promotion économique

Carole Pico, Syndique

Ces trois services, sous la responsabilité directe de la syndique, continuent sur la voie de la consolidation qui commence à porter ses fruits, le plein de la récolte sera pour les années à venir.

Le Service de la sécurité publique a été doté, dès le 1^{er} février 2017, d'une cheffe du Bureau des ASP. Engagée en février 2015, Mme Séverine BONNY a pu démontrer, tout au long de la période 2015 et 2016, qu'elle possédait les compétences requises pour conduire ce service. Promesse tenue selon la communication 47/15 annoncée au Conseil communal le 26 octobre 2015.

Le Greffe a vu l'arrivée d'un jeune nouveau secrétaire municipal qui, selon la loi sur les communes à son article 52a, est le premier collaborateur du syndic et de la municipalité. Rôle de coordination central au sein même de la municipalité et des relations extérieures de celle-ci avec le conseil et son bureau, les services de l'Etat et l'administration communale. Le Collège municipal a été convaincu que M. Armend IMERI, alors secrétaire municipal adjoint, était apte à prendre du galon.

La Promotion économique à l'échelle moudonnoise peut s'appuyer sur des compétences multiples pour défendre et développer son tissu économique régional, d'abord à l'interne de la commune, le Greffe et l'Office du tourisme collaborent efficacement à la concrétisation de projets (par exemple, le Comptoir broyard), au niveau régional, la COREB par son directeur, M. Pierre-André ARM, participe à tous les groupes de travail liés à l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régional harmonieux, de même à l'échelle cantonale, le SPECo (Service de la promotion économique et du commerce) soutient certains dossiers soit par des aides financières directes (prêts LADE), soit par sa participation aux différents groupes de travail à l'instar de la COREB.

GREFFE MUNICIPAL

1. Composition du greffe au 31 décembre 2017

Le secrétaire municipal (100 %)

Deux secrétaires (respectivement à 70% et 60%)

Une employée de commerce en contrat à durée déterminée (22 août au 31 décembre, 80%)

Deux apprentis employés de commerce (voie administration publique)

2. Principales tâches du greffe

- réception au guichet et téléphonique,
- secrétariat de la Municipalité,
- tenue des archives communales et classement,
- préparation des séances de Municipalité et rédaction des procès-verbaux,
- suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal,
- information et coordination des services communaux,
- gestion du personnel communal,
- traitement des demandes de naturalisation et de bourgeoisie,
- gestion et réservations des salles communales,
- établissement du rapport de gestion,
- établissement des actes de mœurs et déclarations de fortune,
- initiatives et référendums (contrôle des signatures),
- relations intercommunales, avec les départements cantonaux et avec la préfecture de district,
- relations avec la presse, rédaction de communiqués, organisation de conférences de presse.

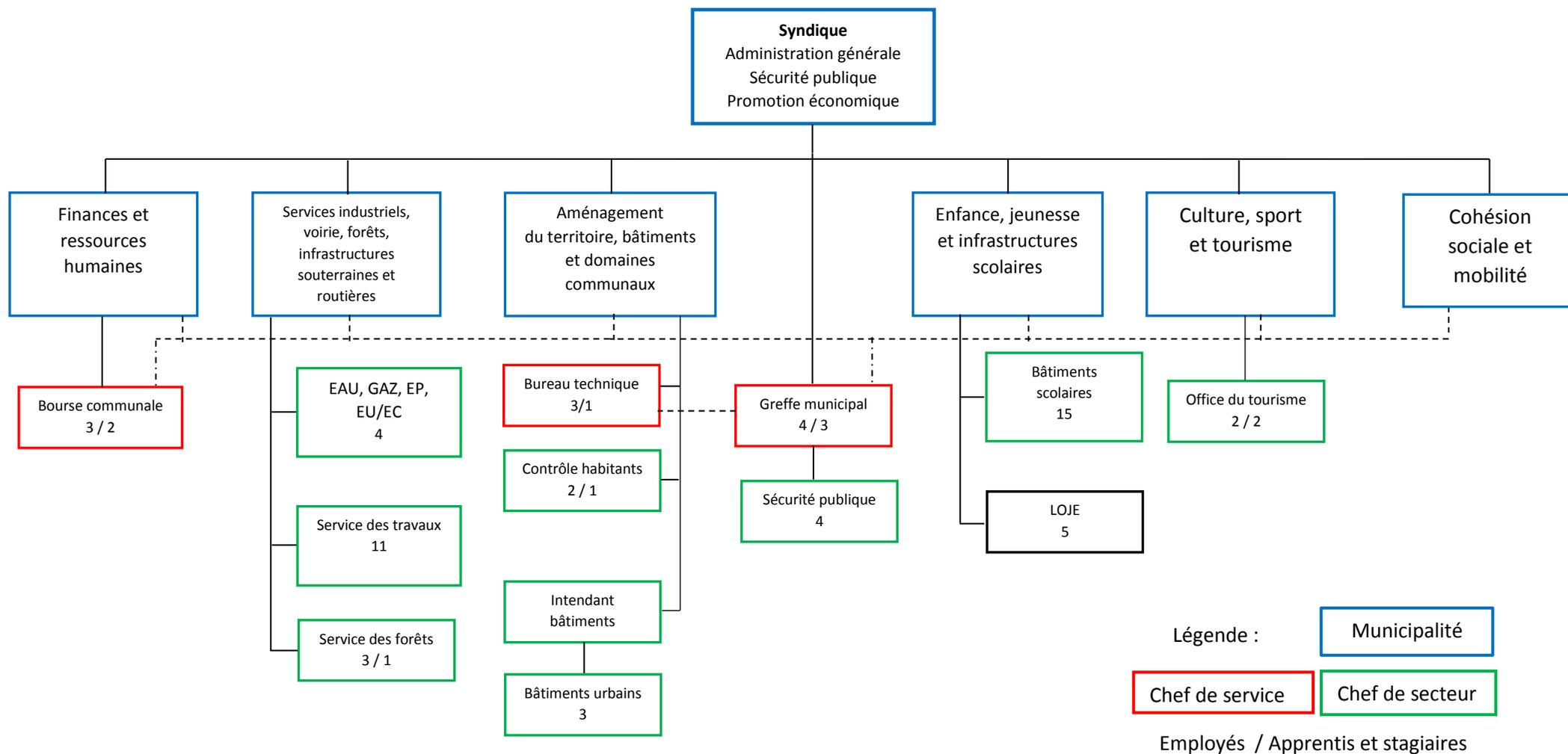
3. Séance des services

Une séance réunissant les chefs de service et de secteur est organisée tous les mardis à 13h30 sous la direction du secrétaire municipal. Le but de la séance est de transmettre aux services les principales décisions de la séance de Municipalité tenue la veille. Il s'agit également de faire remonter à la Municipalité les préoccupations de ceux-ci. Elle sert aussi de plateforme d'échange d'informations transversales entre les services.

4. Représentations

La commune est représentée au sein de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et de l'Association des secrétaires du Nord-Vaudois (SMNV) par le secrétaire municipal.

5. Organigramme (Tableau des postes au 31 décembre 2017)



6. Formation

A partir du mois d'août, le secrétaire municipal a débuté la formation de Diplôme de cadre en administration publique proposée par AvenirFormation dans le but de pouvoir à terme obtenir le Brevet fédéral de Spécialiste en administration publique.

7. Faits marquants en 2017

7.1 Nouveau secrétaire municipal

L'année 2017 a été marquée par la nomination de Armend IMERI au poste de secrétaire municipal, lequel est entré en fonction le 1^{er} juillet en remplacement de Yves LEYVRAZ, démissionnaire.

Le poste de secrétaire municipal adjoint n'a pas été repourvu en raison d'une volonté de réorganisation du service qui déploiera ses effets durant l'année 2018 avec une diminution de 0.3 ETP pour l'effectif du greffe (3.1 ETP à 2.8 ETP), rendue possible par un départ à la retraite.

En 2017, pour pallier numériquement le départ de l'ancien secrétaire, il a été décidé d'engager une employée de commerce pour une durée déterminée (22 août au 31 décembre, taux de 80%), laquelle venait de terminer avec succès sa formation à l'administration.

7.2 Naturalisation

Une augmentation significative des demandes de naturalisation a été constatée en prévision de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la nationalité le 1^{er} janvier 2018, à l'instar de ce qui s'est passé dans d'autres communes du canton. Le tableau comparatif suivant montre les chiffres de ces trois dernières années pour Moudon :

Dépôt de dossier pour une demande de naturalisation suisse

En 2017	87
En 2016	49
En 2015	48

Le personnel du greffe municipal a assumé ses tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisation suisse, facilitées ou ordinaires, à savoir :

- renseignements généraux aux requérants
- vérification de la recevabilité des dossiers et contrôle des documents demandés

- correspondance générale, convocations des candidats, convocations de la commission, établissement des rapports d'audition, avis de transmission des dossiers au SPOP (service de la population)
- tenue à jour des dossiers et suivi de la procédure avec les services cantonaux

De plus, toutes les deux semaines (le jeudi de 16h45 à 17h30), sauf durant les vacances scolaires, le secrétaire municipal propose gratuitement à la salle de Mazan un cours préparatoire pour les candidats à la naturalisation destiné à les aider à se préparer à l'audition devant la commission. Les objectifs du cours sont les suivants :

- Acquérir des connaissances générales sur la Suisse, le Canton de Vaud et Moudon (histoire, géographie, coutumes locales)
- Se familiariser avec les institutions politiques suisses
- Comprendre le fonctionnement et l'organisation de la politique suisse

Une documentation spécifique est remise aux participants lors de leur première participation. Cette année, un support de cours (présentation PowerPoint) a été préparé par le secrétaire municipal.

7.3 Refonte du site internet communal

La Municipalité a confié au greffe la responsabilité de la refonte du site internet communal, lequel sera mis en ligne dans le courant de l'année 2018. Plusieurs séances se sont tenues en 2017 pour définir les objectifs et les besoins liés à cet outil de communication et d'information pour les citoyens et les personnes qui s'intéressent à Moudon. Une ligne graphique a été déterminée en lien avec la nouvelle charte graphique de l'identité visuelle, laquelle est également implantée progressivement à l'administration sous la responsabilité du greffe.

8 Communication

Une conférence de presse s'est tenue le 3 mars à l'Hôtel de Ville pour la présentation du programme de législature 2016-2021 élaboré par l'Exécutif. En présence d'une délégation municipale conduite par la Syndique, les projets phares, ainsi que les objectifs des dicastères pour cette législature ont été présentés à la presse locale et régionale.

Communiqués de presse de la Municipalité en 2017

- Démission de M. Yves Leyvraz, secrétaire municipal, 28 mars
- Consultation du plan sectoriel fédéral en matière d'asile, 7 avril
- Annonce des cours d'Urban Training à Moudon, 10 avril
- Nomination de M. Armend Imeri au poste de secrétaire municipal, 13 juin
- Fermeture de la rue du Temple en raison de travaux urgents, 15 août
- L'Espace Moudon remporte un franc succès au Comptoir broyard 2017, 27 novembre

- Annonce de réalisation d'une centrale de chauffage à distance, 12 décembre
- Un défibrillateur a été installé devant l'entrée de l'Hôtel de Ville, 19 décembre

A noter que la Municipalité a décidé de publier à nouveau le relevé des décisions municipales par semestre (la dernière fois en décembre 2014). Ce document regroupe un certain nombre de faits liés à l'activité municipale, en particulier en matière de police des constructions notamment. Les décisions du deuxième semestre de l'année 2017 ont donc été publiées en décembre au pilier public, sur le site internet et dans le Journal de Moudon.

9 Événements particuliers

6 octobre 2017 – Assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM)

La 67^{ème} Assemblée générale de l'AVSM s'est déroulée à Moudon le 6 octobre 2017 à la grande salle de la Douane. Organisée par le greffe municipal, c'est la deuxième fois après 1979 que l'association se réunit à Moudon. A noter la présence d'une centaine de secrétaires municipaux, du Préfet, de la Syndique, de la Cheffe de service des communes, de la presse locale et régionale.

17 au 26 novembre 2017 – Comptoir Broyard

Dans le cadre de la promotion économique, la Municipalité a décidé, en collaboration avec la Société industrielle et commerciale (SIC) et dix entreprises locales, de participer au Comptoir broyard en organisant un espace d'exposition dédié exclusivement aux acteurs économiques moudonnois. A souligner, l'organisation d'une Soirée de la promotion économique de Moudon le 22 novembre, à laquelle a participé une centaine de personnes.

10 Procédures juridiques

La plupart des litiges sont traités directement par la Municipalité, avec le concours des services et du greffe municipal, notamment pour les aspects juridiques.

Plusieurs procédures ont nécessité le concours de mandataires externes. Les principales concernent le règlement de décisions relatives au droit des constructions et à l'aménagement du territoire.

11 Visite annuelle du Préfet

L'inspection annuelle, conformément à la Loi sur les communes (art. 141 LC), aura lieu au début de l'année 2018, pour l'année 2017.

12 Règlementation

Les règlements suivants ont été élaborés en 2017, il s'agit de :

- Règlement communal sur la protection des arbres, accepté par le Conseil les 2 mai et 7 novembre (procédure d'approbation cantonale en cours)
- Plan partiel d'affectation Le Centre et son règlement, accepté par le Conseil le 5 décembre (procédure d'approbation cantonale en cours).

SECURITE PUBLIQUE

L'année 2017 a été marquée par la nomination d'une nouvelle cheffe de bureau du service de sécurité publique le 1^{er} juillet suite à la nomination de Armend IMERI au poste de secrétaire municipal, lequel consacrait un taux de 20% à la conduite du service.

Au 31 décembre, le service est composé de trois assistants de sécurité publique. A noter l'absence pour cause accident d'un ASP de mars à juillet. Un remplaçant formé à Savatan a été engagé durant cette période pour permettre la bonne conduite du service.

Missions du service

En 2017, le Service de sécurité publique s'est acquitté des nombreuses missions qui lui sont confiées, à savoir :

- **Police de proximité** : Assurer une présence régulière sur le territoire communal (patrouilles pédestres et motorisées) – médiations conflits de voisinage – collaboration avec la Gendarmerie vaudoise, le poste de Moudon
- **Ecoles** : Sécuriser les abords des établissements scolaires, gestion des patrouilleurs scolaires adultes
- **RGP** : Appliquer les dispositions légales, en particulier le règlement général de police de la commune
- **Stationnement** : Contrôler le stationnement des véhicules, établissement et gestion des macarons. Contrôle intensif au Bourg et au Château, ainsi que des places jaunes de livraison
- **Circulation** : Réguler la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (chantier, manifestation, accident)
- **Commissions** salubrité, circulation, police : Participer aux travaux de la Commission de salubrité et de circulation et suivi de la commission de police
- **Naturalisations** : Etablir des rapports sur les candidats à la naturalisation
- **Commandements de payer** : Notifier les commandements de payer, suivi, contact avec l'Office des poursuites
- **Etablissements publics** : Appliquer la Loi sur les auberges et débits de boissons (LADB) et patente de tabac (LIFLP), terrasses (émoluments usage accru du domaine public), émoluments permissions, inspections
- **Manifestations** : Gestion des manifestations publiques (sécurité et préparation, surveillance sécurité)
- **Expulsions forcées** : Assister la Justice de Paix pour les exécutions d'expulsion forcée
- **Police des chiens** : Contact avec la police des chiens, suivi et contrôle
- **Commerce itinérant** : Mettre en place les foires et marchés, signalisation, régulation du trafic – encaisser les émoluments
- **Inhumations** : Assurer le service lors des cérémonies funèbres et des inhumations

- **Vélos trouvés** : Prendre en charge et gérer les vélos trouvés
- **Taxes communales** : Percevoir les taxes communales de séjour (hôtel, camping), appareils automatiques à prépaiement
- **Nonagénaires** : organisation de l'événement et présence
- **Administratif** : suivi des amendes d'ordre et des ordonnances pénales jusqu'au stade des poursuites, courrier, diverses demandes
- **Gendarmerie** : collaboration pour diverses enquêtes, fouilles, renseignements
- **Formations** : diverses formations octroyées par l'association AVSSP (association des ASP du canton de Vaud)

Contrôle de stationnement

Dans le cadre des contrôles du stationnement, le Service de sécurité publique a ordonné **2115 amendes** durant l'année 2017 (2018 amendes en 2016).

D'autre part, un total de **130 autorisations de stationner** (macarons) ont été délivrées. Le détail est présenté ici :

Zone A (Les Terreaux, av. Eugène-Burnand)	10
Zone B (Le Vallon, les Combremonts, route d'Yverdon, route de Gréchon)	15
Zone C (Le Bicentenaire, av. de Cerjat, av. de Lucens)	30
Bourg/Château, à titre gratuit	75

Sécurité aux abords des établissements scolaires

La sécurité aux abords des établissements scolaires est assurée, en collaboration avec les patrouilleurs scolaires, chaque jour selon les horaires suivants :

Matin : 07h45 à 08h15 et 11h40 à 12h00

Après-midi : 13h45 à 14h15 et 15h40 et 16h00 (pas le mercredi).

Cette présence occupe un assistant de sécurité publique quelque **6 heures par semaine**. Cela équivaut, pour une année scolaire de 38 semaines, à approximativement quelque **230 heures par année**.

Notifications pour l'Office des poursuites

931 commandements de payer ou comminations de faillites remis par l'Office des poursuites du district Broye-Vully ont été notifiés par les ASP en 2017. Ce travail nécessite des visites à domicile chez le débiteur en début de soirée durant la semaine et parfois même le samedi en journée pour lui remettre le document de l'Office des poursuites.

Etablissements publics, commerces

Les établissements publics de la localité présentent de nombreuses spécificités (tea-room, café-restaurant, café-bar, hôtel, magasin et discothèque), représentant **40 licences et autorisations simples** qui sont soumises à la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB). La gestion et le contrôle de ces licences délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale. Les ASP sont donc chargés de veiller au respect de ces dispositions.

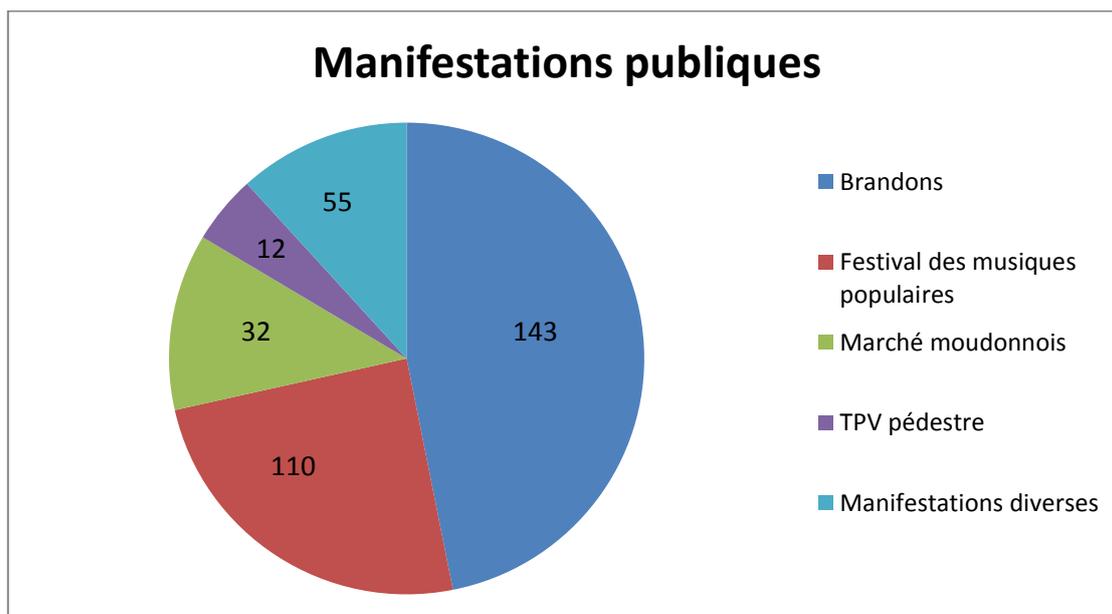
Les établissements publics moudonnois ont également la possibilité d'utiliser le domaine public communal pour des terrasses du 15 mai au 30 septembre. La Municipalité peut accorder des dérogations à ces dates. Le service de sécurité publique est chargé de prendre contact avec les tenanciers dans le but de les informer sur les droits et devoirs en matière d'usage accru du domaine public. Il fait le lien avec la Municipalité. Pour l'année 2017, 9 établissements ont utilisé le domaine public pour des terrasses.

Rapports de dénonciation

Sur la base notamment de rapports de la Gendarmerie, du Service de la voirie, des assistants de sécurité publique et des gérances immobilières (mise à ban), **137 dénonciations** ont été effectuées en 2017 (147 en 2016). Elles concernent plus particulièrement des infractions au règlement de police, au règlement communal sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets et aux dénonciations pour des places de parc mises à ban.

Manifestations publiques

Les manifestations publiques qui ont animé la ville en 2017 ont nécessité la prise de mesures particulières en matière de sécurité, de circulation, d'encadrement et de logistique. Les ASP ont effectué quelque **352 heures** réparties selon le graphique suivant :



Foires et marchés

Chaque premier mardi du mois, les ASP organisent la mise en place des forains entre la Caserne communale et l'Eglise St-Etienne, ainsi que sur la place du Chemin-de-Fer. Il est procédé à une régulation de la circulation et la mise en place d'une signalisation adéquate lors de chaque occupation du domaine public. Les ASP sont attentifs à l'installation des maraîchers présents sur la place du Forum chaque mardi et samedi matin. Le montant des taxes pour l'usage accru du domaine public foire et marché s'élève pour 2017 à CHF 945.—. Quant à l'émolument concernant l'usage accru du domaine public pour les terrasses, il s'élève à CHF 2'137.50.

Exécution d'expulsion forcée

Les assistants de sécurité publique sont également présents lors des expulsions de locaux loués ordonnées par la Justice de Paix. Cela consiste également à chercher des solutions d'hébergements pour les locataires expulsés. Les effets/autres mobiliers doivent par ailleurs également être stockés au garde-meuble communal (Caserne communale et bâtiment des Combremonts). En 2017, les ASP ont été sollicités à 4 reprises.

Service lors des cérémonies funèbres et inhumations

Le service de sécurité publique est sollicité par les entreprises de pompes funèbres pour diverses missions comme par exemple les restrictions de circulations aux abords de l'Eglise St-Etienne ou l'Eglise St-Amédée lors des cérémonies funèbres, pour le portage du cercueil ou encore pour l'affichage des avis mortuaires. Le nombre de cérémonies en 2017 s'élève à **23**.

TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITÉ

Le travailleur social de proximité (TSP) a débuté son activité en octobre 2016. Ce nouveau poste fait suite notamment à une table ronde sur la sécurité à Moudon, laquelle a réuni différents partenaires, en l'occurrence, entre autres, la Police cantonale, la Police ferroviaire, la direction des écoles, la Fondation Cherpillod et la LoJe.

Les missions du travailleur social de proximité sont les suivantes :

- Aller à la rencontre des groupes de jeunes dans les différents lieux de la ville ; les soutenir et les accompagner dans la création de projets portés par eux.
- Faciliter et valoriser les actions jeunesse à caractère social, créer des liens avec le réseau associatif et institutionnel.
- Etablir et entretenir un réseau afin de connaître un maximum de ressources et prestations régionales et locales au bénéfice des jeunes.
- Intervenir dans les situations qui demandent une médiation ou l'établissement d'un dialogue avec ou entre des personnes, voire des groupes, afin de prévenir les nuisances sonores, le climat d'insécurité et le littering.
- Aller à la rencontre des personnes en situation de vulnérabilité pour les orienter vers les structures adaptées à leurs besoins.
- Coordonner l'organisation de l'hébergement d'urgence de Moudon qui comprend trois partenaires.

Travail de rue

Son champ d'action est à l'extérieur (travail de rue). Il se rend également à la sortie des écoles et effectue des tournées régulières en ville l'après-midi, le soir, ainsi que les week-ends pour aller à la rencontre des groupes de jeunes dans différents lieux.

Partenaires et travail en « réseau »

Il entretient un lien proche avec les partenaires jeunesse tels que : la structure Arcades (maintenance sociale 12-25 ans) de la Fondation Cherpillod, l'association Cumpanis de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV) ayant pour but la formation et l'accompagnement de jeunes adultes en rupture ou en difficulté d'apprentissage ou d'étude.

En août, un hébergement d'urgence à Moudon est entré en vigueur. Ce protocole d'ouverture permettant d'offrir jusqu'à trois nuits un gîte et un déjeuner à une personne nécessiteuse et de passage. Cette nouvelle prestation sociale, située à la Caserne communale, est une collaboration du service de la solidarité de l'EERV, de la Paroisse catholique Saint-Amédée et du dicastère de la cohésion sociale. Le TSP a été nommé coordinateur de ce projet.

Le TSP est actif dans les différents secteurs et collaborations suivants :

- Il facilite les activités jeunesse du Groupe suisses-étrangers de Moudon et région, telles que : le troc de vêtements « Sapés comme jamais » (mai 2017), où il s'est engagé dans le comité d'organisation, et la « Fête des enfants » (avril 2017) où il s'est occupé de quelques tâches d'organisation, tout comme de l'autorisation POCAMA.
- Muni des conseils de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), il a participé à une réflexion de sensibilisation au tri de déchets avec le service de la voirie afin de valoriser cette action dans certains quartiers.
- Lors de la journée nationale « Clean-Up-Day » en septembre, il a animé un groupe de jeunes de la onzième année scolaire (Harmos), action de nettoyage de la ville organisée par le service de la voirie en collaboration avec l'établissement secondaire de Moudon, Lucens et environs (ESMLE).



Photo : Clean-Up-Day

Bilan

Après plus d'une année d'activité, la fonction de travailleur social de proximité se construit autour des besoins de la ville de Moudon, ainsi que des références régionales et cantonales du métier.

Pour cela, il est rattaché à la Plateforme vaudoise des TSP coordonnée par la structure de Rel'ier située à Lausanne de la Fondation du Relais et participe aussi au goûter social qui est une rencontre et à un groupe de travail des acteurs sociaux de la Broye.

Au mois de juin, un stage lui a été accordé à la ville de Vevey, au secteur du travail social de proximité, pour enrichir sa pratique et plus particulièrement pour découvrir le travail de rue par

le déplacement à vélo. Une prévention a été réalisée au bord du lac en offrant des bouteilles d'eau pour favoriser l'hydratation, ainsi que la sensibilisation de la consommation d'alcool.

Une expérience qui a servi, entre autres, à la réflexion de l'achat du vélo cargo du TSP, cet objet acquis en septembre dernier.

Le TSP partage aussi un lien étroit avec M. Dino BELOMETTI, animateur socioculturel et délégué à l'intégration de la commune de Payerne, qui s'est engagé en qualité de formateur à la pratique professionnelle de notre TSP dans le cadre de sa formation sociale.

PROMOTION ECONOMIQUE

Von Roll, FMG – Fonderies de Moudon

L'attractif et ambitieux projet de Von Roll trouve un écho favorable auprès de la commune et du Canton. Il comporte deux aspects : un aspect logement et un aspect création de locaux pour entreprises artisanales et start-up. La question du logement est primordiale pour la viabilité du projet, c'est le paradigme qui permettra sa rentabilité. En 2017, il a fallu plusieurs séances de travail avec le Service du développement territorial pour pouvoir résoudre cette question.

Schéma directeur du quartier de la gare

Trois séances du COPIL de suivi de cet important dossier ont eu lieu avec tous les partenaires concernés (Canton, commune, COREB) sans compter les séances techniques préparatoires.

Plusieurs volets différenciés composent le puzzle de ce dossier conséquent :

- Etude sur le stationnement étroitement liée au projet du réaménagement du centre-ville pour déterminer la politique de parcage de la commune avec ses incidences sur les parkings proches de la zone de la gare.
- Etude sur l'interface multimodale de la gare qui comprend les aspects mobilité - circulation et aménagements urbains et en gare CFF.
- Etude d'un parking P+R menée par le Canton (DGMR, Direction général de la mobilité et des routes) et la COREB.

L'année à venir verra le début de la concrétisation de ses études.

Grange-Verney

La volonté de la Municipalité de maintenir Agrilogie à Grange-Verney avec son antenne formative et le développement de l'agriculture Bio se confirme. Il s'agit de défendre des emplois à Moudon et de conserver un centre de formation. L'enjeu est primordial. D'autant plus que Moudon peut être considéré comme un pôle agroalimentaire. Pour se développer, Grange-Verney a besoin de terres agricoles. Le Canton l'a signalé à la Municipalité. Du fait du départ à la retraite des fermiers de deux domaines, la commune, dans son souci de soutenir son école d'agriculture, a dénoncé les deux baux à loyer. L'un concerne le domaine de Planche-Signal pour 2020 et l'autre celui du Cornier pour 2024. Des terres agricoles pourront ainsi être disponibles tout en respectant la LDFR (loi sur le droit foncier agricole).

Médecins à Moudon

Deux projets au centre de Moudon qui créeront de l'activité économique tout en assurant des soins médicaux diversifiés et de qualité à la population moudonnoise et de sa région.

Projet ACISO (association du centre intercommunal de santé de l'OASIS)

Le projet est abouti. Les feux sont au vert pour débuter la construction. La Commission d'étude Maison de la Santé de Moudon (CEMS), qui était composée notamment de la syndique et du

secrétaire municipal, a terminé son travail et a été dissoute en décembre 2017. Elle sera remplacée par une Commission de construction dès le 1^{er} janvier 2018.

Centre médical de Moudon

Le plan partiel d'affectation du centre (PPAC) a été accepté par le Conseil communal (préavis 18/17) et les oppositions levées. La concrétisation du projet est en bonne voie pour 2018.

Comptoir broyard

Dès le début de l'année, la Promotion économique, accompagnée par l'Office du tourisme et la Société industrielle et commerciale (SIC), a convié toutes les entreprises ayant leur siège à Moudon à une séance d'information. Une douzaine d'entreprises ont décidé de présenter leurs activités sur un espace moudonnois d'environ 200m² dans le cadre de la 9^e édition du Comptoir broyard qui a eu lieu du 17 au 26 novembre 2017.

La soirée de la Promotion économique a été organisée le 22 novembre 2017 et a réuni près d'une centaine de personnes qui ont pu ainsi échanger et faire connaissance, le but d'une telle manifestation étant de renforcer le tissu économique moudonnois et régional.

Cette présence moudonnoise au Comptoir broyard vient s'ajouter aux liens économiques entretenus avec la Communauté régionale de la Broye (COREB) et l'Association Région Broye-Vully (ARBV).

Finances et ressources humaines

Olivier Barraud, vice-syndic

Finances

Le municipal et le boursier ont œuvré pour le respect du budget 2017, accepté par le Conseil communal fin 2016. Au niveau de l'arrêté d'imposition, la situation est restée stable par rapport aux années précédentes avec 75 points de l'impôt cantonal de base. Le gros du travail est donc basé sur la question des charges que l'ensemble de la Municipalité gère avec parcimonie. Le message de gestion « économique » du budget de fonctionnement est passé à tous les étages de l'administration communale. La maîtrise du budget de fonctionnement est capitale si l'on souhaite conserver une capacité financière et permettre les investissements nécessaires.

Arrivées – Départs au sein du personnel communal

Arrivée 2017

Saraiva de Almeida Fabio	Apprenti	Administration
Thury Mandy	Apprentie	Administration
Pernet Marlène	Employée	Auxiliaire sécurité routière
Jaccard Danielle	Employée	Auxiliaire sécurité routière
Torrico Calustro Mendez Maria Sonia	Employée (remplaçante)	Auxiliaire sécurité routière
Atienza Nadia	Employée	Office du tourisme
Ramos Mélodie	Stagiaire	Office du tourisme
Santhiya Sivathanan	Stagiaire	Contrôle des habitants
Ajeti Albert	Employé	Service social (LoJe)
Foullk Brigitte	Employée	Service social (LoJe)
Piot Frédéric	Employé	Travaux

Départs 2017

Imeri Musa	Apprenti	Administration
Iseni Artin	Apprenti	Administration
Leyvraz Yves	Employé	Administration
Richards Justine	Employée, anc. apprentie	Administration
Imeri Bunjamin	Employé	Auxiliaire sécurité
Ruiz Maria Angeles	Employé	Auxiliaire sécurité
Hauenstein Patricia	Employé	Conciergerie bâtim. scol.
Blanc Mathias	Apprenti	Forêts

Rassineux David	Employé	Forêts
Portinha Saraiva André	Stagiaire	Office du tourisme
Tamarzizt Aouadi	Stagiaire	Contrôle des habitants
Musliu Liridon	Employé	Service social (LOJE)

Ressources humaines

Courant 2017, la Municipalité a décidé de lancer le projet de révision du règlement du personnel. En effet, la dernière révision du règlement datant de 2004, une mise à jour aux standards actuels s'impose. Un groupe de travail, composé du municipal en charge des ressources humaines, du secrétaire municipal et du boursier, a donc préparé un projet destiné à moderniser les conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs de la commune. Ce projet, validé en Municipalité, sera présenté à la commission du personnel pour une phase de consultation. Ensuite, un préavis sera présenté au Conseil communal qui fera alors son travail d'organe délibérant qui a les compétences finales en la matière.

Au niveau de la caisse de pensions, la Municipalité a constaté que, pour des raisons historiques, les collaboratrices et collaborateurs étaient affiliés à deux caisses de pension et ce, malgré des fonctions identiques. La Municipalité a donc décidé de corriger le tir en affiliant tout le personnel à la même caisse de pension soit la CIP. Seuls les Municipaux restent affiliés dans une caisse distincte pour le moment.

Durant l'année 2017, la Municipalité a également pris acte de la démission de Yves Leyvraz, secrétaire municipal. Elle a donc lancé un processus de recrutement professionnel conduit par la syndique et le vice-syndic. Après les processus de sélection et les entretiens structurés, trois candidats ont été soumis à un assessment effectué par un consultant externe. A la fin de cette sélection exigeante, la Municipalité a eu le plaisir de nommer Armend Imeri en qualité de secrétaire municipal.

Départs à la retraite

Lonchamp Jean-Louis	Employé	Travaux
Runa Joao	Employé	Conciergerie bâtim. scol.
Jutzi Maja	Employée	Réfectoire des écoles

Section municipales	Personnel à plein temps	Personnel à temps partiel	Apprentis et Stagiaires MPC
Administration générale (y compris archiviste)	1	4	2
Finances	2	2	1
Social (animateurs LOJE)		5	
Bureau technique	2	1	
Forêts	3		
ASP, TSP	3	1	
Patrouilleurs scolaires adultes		7	(dont une remplaçante)
Abattoirs		1	
Voirie	10	1	
Contrôle des habitants		2	1
Services industriels (y compris EU/EC)	4		
Bâtiments urbains	1	2	
Bâtiments scolaires	3	12	
Culture (OT)		2	2
Cultes (organistes)		2	
	29	41	6

Hors apprentis, le personnel communal représente 70 employés, soit 41 ETP.

Commission du personnel

Pour relancer la commission du personnel, la Municipalité a décidé d'élaborer un règlement de fonctionnement de ladite commission.

Ce règlement prévoit notamment que la commission doit contribuer en particulier à atteindre les objectifs suivants :

- politique du personnel orientée vers l'avenir et à laquelle le personnel s'identifie
- encouragement de la responsabilité personnelle des collaborateurs
- satisfaction des collaborateurs à la place de travail
- motivation au travail
- bon climat dans la commune
- volonté de fournir de bonnes prestations

Le secrétaire municipal, en tant que chef du personnel, est responsable de la mise en place et du suivi de la commission du personnel. Il assure également le secrétariat et le back-office pour les séances officielles avec le(s) représentant(s) de la Municipalité.

La syndique et le municipal en charge des ressources humaines sont les interlocuteurs de la commission du personnel.

La commission sera composée de cinq participants au niveau personnel (2 personnes de l'administration, 3 personnes des services extérieurs). Si le nombre de candidats est trop faible, la commission du personnel peut être réduite jusqu'à trois membres, seuil minimum.

Le début des activités de la commission se fera dans le premier trimestre 2018.

Traitement

Il n'y a pas eu d'indexation des salaires en 2017, la progression de l'ISPC étant nulle. Les progressions réglementaires ont en revanche été octroyées aux employés.

Aménagement du territoire, bâtiments et domaines communaux

Jean-Philippe Steck, municipal

Si l'année 2016 avait été une année de transition, l'année 2017 peut être qualifiée d'année de consolidation. En effet, l'organisation pratique du dicastère a été soumise à des ajustements, dans la répartition et la délégation des tâches, afin de parfaire l'efficacité des services.

Les principaux projets et développements de l'année 2017 ont été :

Aménagement du territoire

- PPA Le Centre.
- L'établissement du bilan des réserves préalable à la rénovation du PGA.
- Convention d'équipements pour le projet immobilier du quartier St-Michel.
- Préavis pour la construction d'un bâtiment public et de terrains à usage multiple au Champ du Gour.
- Participation et suivi dans différents groupes de travail pour les études en cours : réaménagement du Centre-Ville, interface multimodale de la gare, site des fonderies.

Bâtiments et domaines

- Rapport à la Municipalité sur l'avenir de la caserne communale.
- Etude sur la stratégie municipale sur les domaines communaux.

Informatique

- Mise en œuvre et suivi du mandat de support informatique avec la société BMC.
- Relance du projet GED, avec objectif de mise en production à la Bourse communale.
- Avant-projet, cahier des charges et appel d'offre, pour un système de gestion des temps et des absences, à réaliser en 2018.

Reste que l'ensemble des tâches courantes (police des constructions, dépannages sur les bâtiments communaux, demandes de locations, et incidents de téléphonie et informatique)

sont chronophages, et de petits problèmes demandent parfois beaucoup d'énergie pour parvenir à une solution. L'ensemble de ces tâches sont parfaitement traitées par les collaborateurs du service. Toutefois, il est perçu l'utilité de définir des procédures et des directives claires pour ces activités courantes dans le but de les rendre plus simples à traiter pour les collaborateurs. Dans le même ordre d'idée, une ouverture bien pensée de certaines prestations de cyberadministration apporterait un gain de temps, en particulier pour la location des salles.

A noter que le comité directeur de l'AIMLE occupe également le municipal, par les séances de comité toutes les deux semaines, le groupe de travail RH, et la participation active à la création d'un groupement des associations scolaires sur le plan vaudois.

Finalement, il a été demandé de mettre en avant les données numériques des services via des tableaux et graphiques, plutôt que de les citer dans le texte. Il est espéré que cela rendra la lecture des pages suivantes plus conviviale.

BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique se compose du personnel suivant au 31 décembre 2017, à savoir :

Le technicien communal à 100%
Une secrétaire à 80% (dont 30% pour voirie et forêts)
Un intendant des bâtiments (50%)
Une apprentie de commerce

Le bureau technique résume ci-dessous ses diverses activités pour l'année 2017 :

111 LATC : 33 rapports sont rédigés à l'attention de la Municipalité suite à des demandes de compétence communale, telles que des cabanons de jardin, aménagements extérieurs simples, pompes à chaleur, couverts ou encore piscines démontables et SPA.

Enquêtes publiques et administratives : 22 dossiers ont été mis à l'enquête durant l'année. Ils nécessitent un contrôle à réception, une collaboration avec le bureau ABA, des réajustements et compléments, avant d'être transmis pour la procédure Camac. A noter que dite procédure est de plus en plus longue jusqu'à obtention d'un permis de construire. Dans ces projets, il y a notamment :

- 7 transformations/agrandissements de maisons d'habitations existantes
- 4 transformations/agrandissements de bâtiments industriels et/ou commerciaux
- 4 constructions de maisons d'habitation
- 2 constructions de bâtiments industriels et/ou commerciaux
- des aménagements extérieurs
- des changements d'affectation

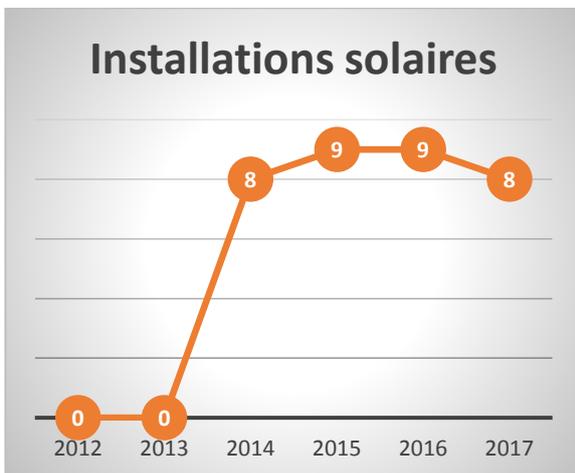
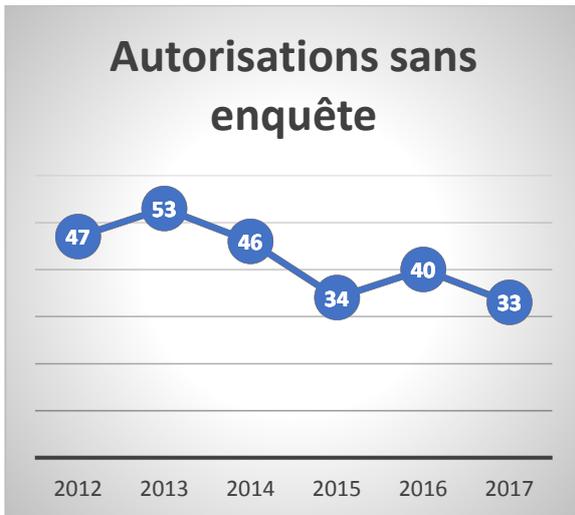
25 permis de construire ont été délivrés et 3 refusés.

Installations solaires : il y a eu 8 dossiers déposés pour 2017. Certaines installations sont quant à elles incluses dans les dossiers d'enquête, notamment quand il s'agit d'une nouvelle construction.

Permis de fouilles : 17 permis ont été délivrés, principalement pour des passages de câbles SWISSCOM, CABLECOM et la mise en place de fibre optique.

Permis d'habiter et d'utiliser : 16 permis d'habiter et 12 permis d'utiliser ont été délivrés après visite sur place du service technique.

Le bureau technique présente, par les graphiques ci-dessous, les dossiers traités en 2017 et l'évolution des dernières années :



Commission consultative d'urbanisme : le technicien communal est membre de la commission. 4 séances se sont déroulées durant l'année.

Commission de salubrité : 2 dossiers ont été transmis à la commission de salubrité qui a siégé à cet effet.

Préavis au Conseil communal : le service technique a rédigé et/ou contribué aux préavis suivants :

- DDP de la parcelle 1328 (Collège du Fey)
- Demande de crédit, abri PC sous Collège du Fey
- DDP de la parcelle 1399 (salle de gymnastique du Champ-du-Gour)
- Réaménagement du centre-ville
- Travaux au bâtiment des services
- Réservoir du Chalet du Mont
- Réfection et aménagement du parc aux biches, chemin, éclairage et place de jeux
- Réfection de l'isolation du réservoir de la Frique
- Réfection du sol de la salle de gym de l'Ochette III
- Création d'une aire de musculation extérieure au Champ-du-Gour
- DDP de la parcelle 1399 (EBL, centrale de chauffe)
- Vente d'une fraction de la parcelle 450 à SEAM SA (abattoirs)
- Plan partiel d'affectation « Le Centre » et son règlement
- Règlement communal sur la protection des arbres
- Construction d'un bâtiment à usage multiple (pétanque et patinoire)
- Financement d'une étude sur l'aménagement de l'interface de la gare
- Demande de crédit pour ouvrages d'infrastructure communs au « Pré-Bryand »

Citernes à mazout : Le service technique continue son mandat auprès des particuliers afin de maintenir en conformité les citernes à mazout.

Statistique de la construction : Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application cantonale ACTIS (Aménagement et Construction : Transmission, Information et Suivi). Elle s'effectue à un rythme trimestriel. Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

Jardins communaux : une vingtaine de jardins est administrée par le service technique.

Des rapports sont également rédigés par le service technique à l'attention de la Municipalité, une quarantaine pour 2017. Ils sont le résultat de demandes diverses comme par exemple de l'entretien de bâtiments, des propositions de couleurs, tuiles, stores/volets. La correspondance municipale qui en résulte est également rédigée par le bureau technique.

Le planning du service technique communal a aussi été agrémenté de dossiers plus imposants comme le Collège du Fey, la salle de gymnastique du Champ-du-Gour, la Centrale de

chauffage à distance, le quartier St-Michel, le répertoire des parcelles à bâtir demandé par le Canton, ainsi que les Dangers naturels.

A partir du 1^{er} janvier 2015, le service technique s'est vu attribuer des tâches administratives supplémentaires, telles que la rédaction de lettres municipales, adjudications, permis de construire et toutes correspondances ayant trait à un dossier relié à la police des constructions.

Le technicien communal a également un nombre considérable de demandes par mail, téléphone et même au bureau, de la part de propriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux. Les projets n'aboutissent pas tous, mais chacun reçoit une réponse personnalisée et adaptée afin de répondre aux règlements en vigueur.

L'intendant des bâtiments voit son poste à 50% pour le service technique, cela permet un appui au technicien communal, notamment pour ce qui concerne des participations à des séances, rédactions de rapports, prise en charge de dossiers, délivrance de permis d'habiter/d'utiliser.

D'autres tâches sont également rattachées au service technique et celui-ci répond au mieux aux demandes de la Municipalité et des services communaux :

Collaboration intercommunale : Le service technique a été mandaté par les communes de Syens et Hermenches pour les appuyer dans certaines démarches relatives à la police des constructions.

Procédés de réclames : 16 autorisations ont été préparées pour accord municipal (17 en 2016, 13 en 2015, 14 en 2016). A relever que ce dossier, géré autrefois par le service de police, a été transmis au service technique lors de sa dissolution.

Harmonisation : Le service technique gère par informatique le programme d'Harmonisation des registres. Il collabore ainsi avec le contrôle des habitants afin de répondre au mieux à sa demande. Cette collaboration facilite l'acquisition et la gestion des numéros d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID), ce qui permet d'assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB). Plusieurs interventions ont été effectuées au cours de l'année, en fonction des nouvelles constructions et transformations. Le service technique a également les contacts nécessaires avec l'Office d'Information du Territoire (OIT) afin d'attribuer des noms de rues et numéros d'adresses pour la commune.

Administration des services de voirie et forêts : une partie de la gestion administrative est faite par la secrétaire du service technique et son apprenti(e). Les dossiers principaux sont notamment la création du MémoDéchets, organisation du Clean-Up, gestion des cartes déchetterie pour entreprises, rédaction de courriers, procédures d'abattages d'arbres, projets de règlements et de directives, gestion informatique et administrative du cimetière. L'année 2017 a été également complétée par la décadastration en mars de deux secteurs dudit cimetière, soit la gestion de plus de 300 tombes. Le technicien communal collabore également dans les dossiers relatifs au cadastre souterrain, épuration des eaux, collecteurs et canalisations.

SERVICE DES BÂTIMENTS

L'intendance des bâtiments se compose du personnel suivant :

Intendant des bâtiments (50%)

Il est rattaché au bureau technique (BT). Il officie ainsi à 50% pour l'Intendance des bâtiments et la gestion du personnel de conciergerie. Les tâches pour les bâtiments communaux occupent toujours un pourcentage de travail supérieur à celui estimé, environ 65% consacré à ce service.

Au niveau de l'effectif des concierges, il est dénombré 8 concierges, répartis de la manière suivante :

- Un concierge (à 100%) au collège secondaire de l'Ochette
- Deux concierges (à 100%) au collège primaire de l'Ochette jusqu'au 30 juin. Puis un concierge à 100% suite à la décision municipale de ne pas remplacer un départ à la retraite, lequel est compensé par un 20% dès le 1^{er} novembre 2017.
- Un concierge (à 100%) au collège des Charmilles
- Une concierge (à 90%) au collège de la Grenette
- Une concierge (à 55%) pour l'Hôtel de Ville, l'office du tourisme et le bâtiment des services
- Un concierge (à 70%) pour la Douane
- Un concierge (à 100%) pour la caserne communale et l'Eglise St-Etienne

Pour les bâtiments scolaires, neuf dames de ménage sont employées à temps partiel pour appuyer les concierges.

Depuis 2015 et avec la nouvelle législature, le travail a été quelque peu redistribué. Les tâches administratives sont ainsi modifiées. L'intendant a établi quelques préavis pour le Conseil communal, rapports, notes de service, courriers. Ces différentes activités peuvent être réparties de la façon suivante :

Dossiers d'importance : quelques dossiers ont pris un temps certain dans le planning de l'intendant :

- Avenir de la caserne communale
- Analyses de la gestion des futurs bâtiments scolaires (nettoyages et entretien)
- Engagement du personnel de ménage pour le Collège du Fey et la salle de gym du Champ-du-Gour
- Capteurs solaires du Collège secondaire de l'Ochette
- Rénovation Fontaine de Moïse et Fontaine de la Justice
- Nouvelle saison de la patinoire, aménagements futurs patinoire et pétanque

Entretien de bâtiments : Une trentaine d'entreprises fait partie des mandataires réguliers de la commune. Quelque 70 adjudications ont été délivrées en 2017. Il est relevé au titre d'exemple quelques bâtiments ayant suscité l'intervention de plusieurs mandataires, soit :

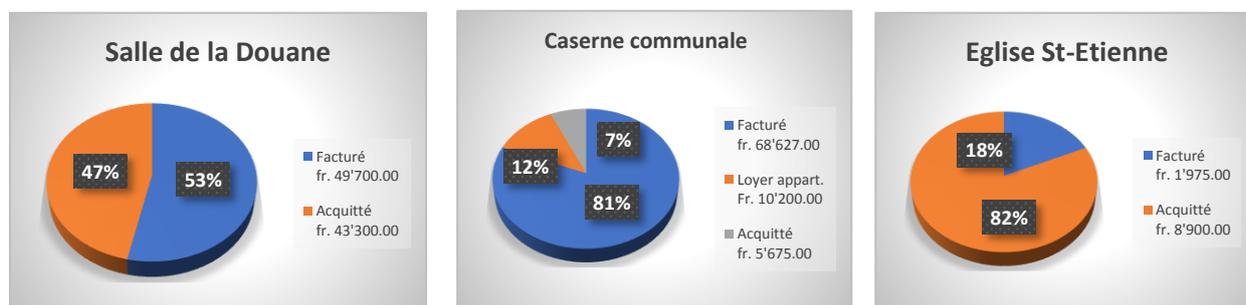
- Ferme de Chalabruz (CHF 12'750.- répartis sur 4 mandataires)
- Caserne communale (CHF 23'295.- répartis sur une dizaine d'entreprises)
- Grande salle de la Douane (CHF 12'685.- répartis sur 14 mandataires)
- Auberge de la Douane (CHF 7'625.- répartis sur 10 mandataires)
- Hôtel de Ville (CHF 15'100.- répartis sur 11 mandataires).

Les travaux entrepris suite à ces adjudications ont abouti à des rénovations et transformations qui ont nécessité un suivi de la part de l'intendant. Les prévisions budgétaires ont été dépensées et quelquefois dépassées ; la grande salle de la Douane, l'Hôtel de Ville et les bâtiments scolaires notamment. Il est toujours difficile d'émettre des prévisions sur des dépenses souvent inattendues. Les fermes n'ont pas échappé non plus aux aléas d'un entretien quelque peu délaissé durant les dernières décennies.

La malveillance et le vandalisme font aussi partie de notre quotidien. Des travaux imprévus ont donc parfois été nécessaires et des plaintes ont été déposées pour dommages à la propriété.

Patrimoine immobilier : L'intendant recense environ 70 bâtiments au patrimoine communal. Cela comprend les réservoirs, les dépendances en forêts, les bâtiments ruraux, les bâtiments scolaires et de services notamment. L'estimation de la valeur assurée peut être de CHF 13'462.- pour la remise pour stockage de fourrage du parc aux biches, comme de CHF 23'593'279.- pour le Collège secondaire de l'Ochette. Le montant total de cette estimation ECA pour le patrimoine est supérieur à CHF 127'458'000.-.

Locations de locaux divers : Des locaux sont mis à disposition de sociétés locales pour les activités hebdomadaires (sociétés sportives, culturelles, etc) et des locations sont perçues. Viennent s'ajouter à celles-ci des occupations de salles pour diverses manifestations (mariages, lotos, spectacles, tournois, et autres). Les montants de locations pour les bâtiments les plus utilisés sont les suivants :



Les locations du Refuge de Beauregard ont rapporté CHF 36'322.--. S'agissant des salles de gymnastique de l'Ochette et des abris PCi, le montant encaissé en 2017 est de CHF 8'555.--.

Administration diverse : Divers dossiers ont été administrés par l'intendance des bâtiments durant l'année, à savoir :

- Elaboration et suivi de préavis au Conseil communal
- Etat des différents bâtiments pour élaboration du budget
- Gestion des clés et de leur système informatique
- Séances avec les municipaux selon les dossiers traités
- Conception et suivi des travaux de petites et moyennes importances
- Travaux toujours en cours et programmés sur plusieurs années comme notamment la pose de serrures électroniques sur certains bâtiments, le remplacement des fenêtres du Collège primaire de l'Ochette.

Il est à relever que l'intendance des bâtiments constitue une activité transversale impliquant une collaboration avec de nombreux services communaux, cantonaux et entreprises.

Domaines

Esserts communaux : Un inventaire a été établi afin d'obtenir une mise à jour du dossier. Il y a aujourd'hui 39 esserts à disposition d'agriculteurs et particuliers, pour un total de 3665 ares environ. Ceux-ci sont revus à la baisse en fonction de l'attribution de terrains à d'autres activités (voir salle de gym par exemple).

La problématique des domaines communaux occupe la Municipalité depuis plusieurs années. Le rapport du Cové (2013) a montré que de nombreux investissements sont nécessaires dans plusieurs domaines, tandis que les rentrées actuelles ne couvrent pas les coûts de leur maintien dans le patrimoine communal.

Pour autant, les domaines occupent une place importante dans l'identité de la commune de Moudon. Comme déjà précisé en 2016, la commune a toujours vocation à se définir comme cluster food (pôle alimentaire), en raison des entreprises de la branche déjà sur place (fromageries, ASS, etc.) mais également car elle forme une interface intéressante et particulière entre la vie urbaine et le monde agricole.

Au mois de mars 2016, après une étude détaillée de la situation des domaines, la Municipalité a transmis au Conseil communal sa communication 52-16 « Avenir des domaines communaux ». Celle-ci manifeste son attachement au maintien des domaines dans le patrimoine communal et préconise en premier lieu, si cela est possible, une réaffectation à l'échéance des baux des domaines de Cornier et Planche-Signal et leur mise à disposition de l'école d'agriculture de Grange-Verney. Il ne s'agit cependant que d'une première étape.

L'état des investissements nécessaires a conduit la Municipalité en place depuis le 1er juillet 2016 à revoir en partie les conclusions de la communication 52-16 et à considérer la vente d'un ou deux domaines comme des options envisageables à moyen terme.

Deux baux arrivent à terme en 2018, soit ceux des fermes de Planche-Signal et de Cornier. Une convention a été signée avec les exploitants en 2017, il a été décidé de reporter cette échéance au 31 décembre 2020 pour Planche-Signal et au 31 décembre 2024 pour Cornier.

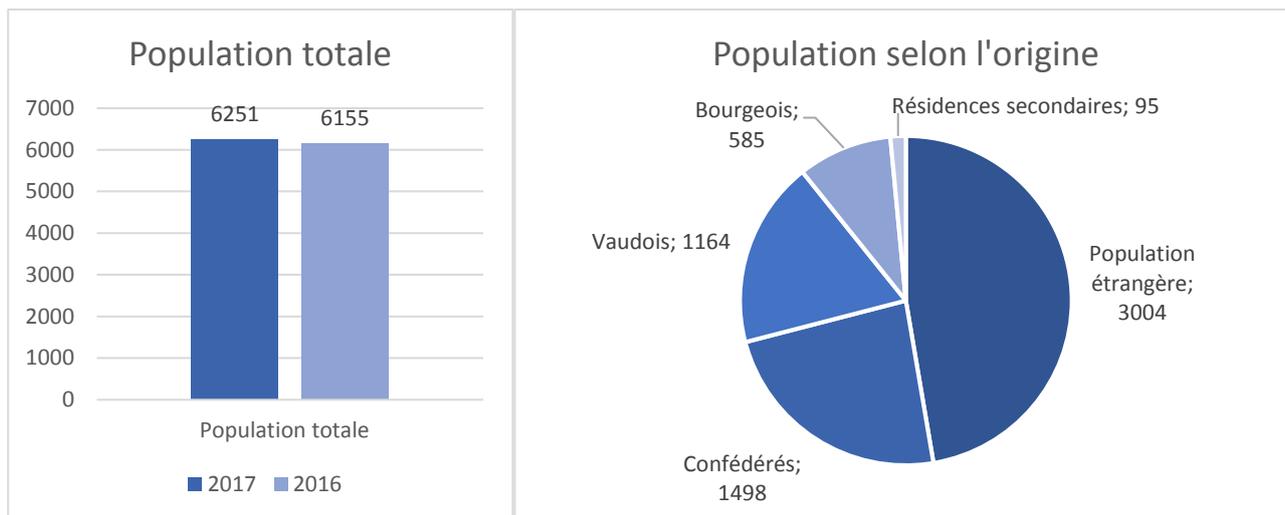
Enfin, la traditionnelle visite des fermes communales par la Municipalité n'a pas eu lieu en 2017.

CONTRÔLE DES HABITANTS – BUREAU DES ÉTRANGERS

Missions principales du contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Accueil à la réception et au téléphone
- Enregistrement des arrivées, départs et mutations de la population
- Fournir aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs diverses tâches
- Tenue des dossiers étrangers
- Constatation des infractions et dénonciations
- Alimentation du RCPers (plateforme cantonale du registre cantonal des personnes)
- Etablissement des demandes de cartes d'identité
- Tenue du registre civique
- Tenue du rôle des chiens
- Gestion des objets perdus/trouvés
- Recensement des logements vacants
- Etablissement des rapports de pannes de l'éclairage public
- Réception des commandes de bois
- Gestion des macarons d'accès à la déchetterie communale
- Tenue des statistiques
- Edition des listings
- Formation d'un stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale)
- Notification des commandements de payer (en collaboration avec les ASP)
- Demandes de macarons pour les places de parc (en collaboration avec les ASP)

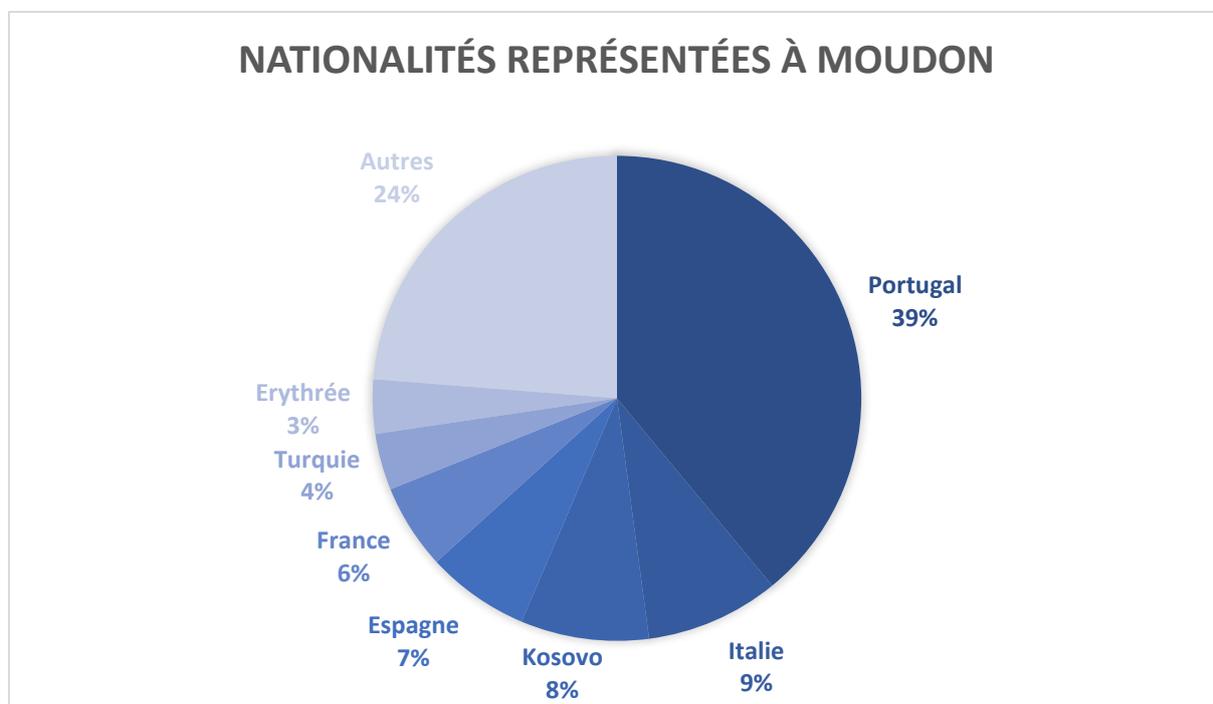
	2016	2017	%
Population totale	6'155	6'251	100 %
Femmes	3'099	3'108	49.7 %
Hommes	3'056	3'143	50.3 %
Population étrangère	2'935	3'004	48 %
Confédérés	1'487	1'498	24 %
Vaudois	1'170	1'164	18.6 %
Bourgeois	563	585	9.4 %
Résidences secondaires	119	95	



Nationalités représentées à Moudon

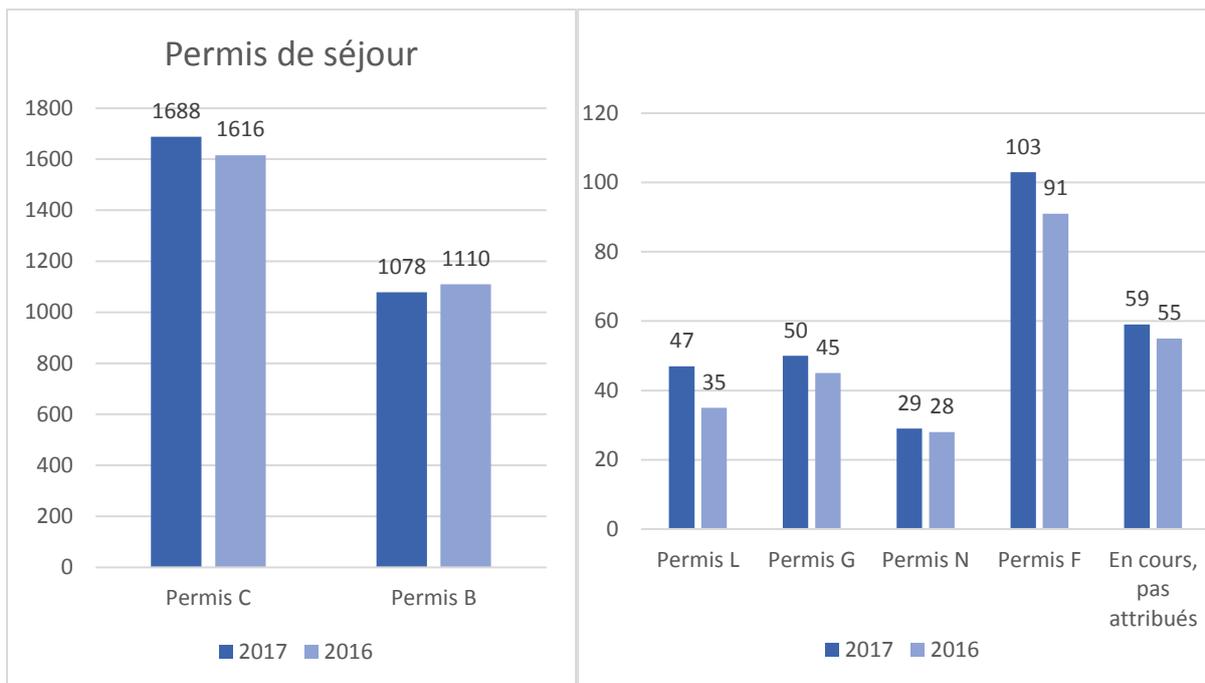
Portugal	1159	Albanie	6
Italie	263	Algérie	5
Kosovo	252	Côte d'Ivoire	5
Espagne	203	Pérou	4
France	168	Thaïlande	4
Turquie	112	Philippines	4
Erythrée	107	Bulgarie	4
Serbie	77	Inconnu	4
Macédoine	77	Hongrie	3
Afghanistan	58	Suède	3
Syrie	44	Mongolie	3
Cameroun	35	Autriche	3
Sri Lanka	35	Togo	3
Brésil	29	Grèce	3
Pologne	28	Etats-Unis	2
Tunisie	22	Ethiopie	1
Cap-Vert	21	Arménie	1
Somalie	20	Guinée	1
Roumanie	19	Népal	1
Congo (Kinshasa)	18	Congo (Brazzaville)	1
Chili	18	Nouvelle-Zélande	1
Maurice	15	Liban	1
Maroc	14	Kazakhstan	1
Russie	13	Bolivie	1
Allemagne	11	Uruguay	1
Colombie	11	Iran	1
Slovaquie	9	Danemark	1
Bosnie et Herz.	9	Inde	1
Chine	9		
Pays-Bas	9		
Equateur	8		

Slovénie	7
Canada	7
Royaume-Uni	7
Angola	6



Répartition des permis étrangers

	2016	2017
Permis C	1'616	1'688
Permis B	1'110	1'078
Permis L	35	47
Permis G	45	50
Permis N	28	29
Permis F	91	103
En cours, pas attribués	55	59



Nombre d'arrivées

Nombre d'arrivées « statut séjour »

Nombre de départs

Nombre de départ « statut séjour »

Nombre de naissances

Nombre de décès « statut habitant »

Nombre de décès « statut séjour »

Permis étrangers

Nombre de permis de séjour délivrés

Encaissement total des permis de séjour délivrés

Dont, part cantonal

Dont, part communal

Cartes d'identité suisses

Nombre de cartes d'identité délivrées adultes

Nombre de cartes d'identité délivrées enfants

Encaissement total pour les cartes d'identité

Dont, part cantonal

Dont, part communal

Demandes de renseignements

Nombre de demandes de renseignements par écrit

	2016	2017		
	692	655		
	23	21		
	491	555		
	7	15		
	101	93		
	37	39		
	13	13		
	970	1'212		
			CHF	72'995.50
			CHF	50'308.50
			CHF	22'687.00
	112	102		
	42	66		
			CHF	960.00
			CHF	76.00
			CHF	884.00
	1'090	1'122		

Dont, payantes
Dont, gratuites

Attestations d'établissement

Nombre d'attestations d'établissement délivrées

Dont, payantes

Dont, gratuites à l'attention du CSR

(Attestations à l'att. des caisses de chômage non chiffrées)

Objets trouvés

Nombre d'objets trouvés

Dont, cas réglés

Eclairage public

Nombre de pannes annoncées

Refuge de Beauregard

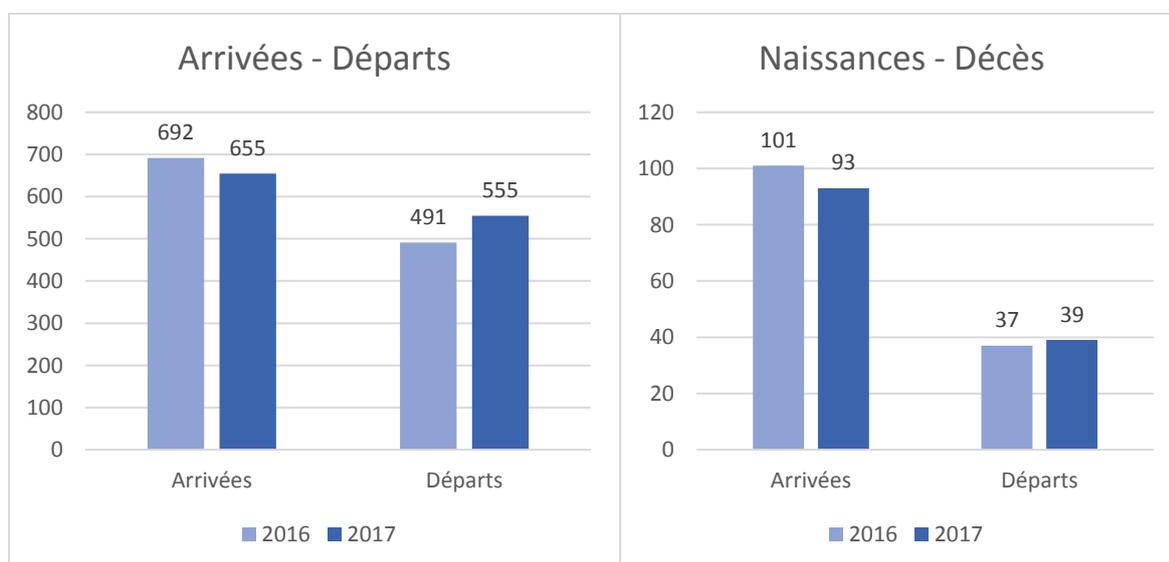
Nombre de locations

Dont, factures acquittées

Recensement des chiens

Nombre de chiens déclarés

400	359	CHF	452.00
690	763		
-	1'596		
	931	CHF	18'620
	665		
63	73		
26	25		
43	49		
98	104		
9	1		
344	345		



INFORMATIQUE

L'année 2017 a vu se poursuivre l'effort visant à fournir un service informatique moderne et performant.

L'appui des mandataires externes ci-dessous a été requis pour appuyer l'administration dans ses divers projets :

- Dataconsulting SA pour la partie hébergement, ERP Urbanus et la cyberadministration
- BMC SA pour la partie infrastructure technique, autres softs et conseils, téléphonie
- Obtice Sàrl pour la gestion de la messagerie et des sites internet.

Faits marquants

Le matériel suivant a été acquis ou changé en 2017 :

- 1 portable HP EliteBook pour une employée de la bourse
- 1 portable HP EliteBook pour le boursier.

Pour les softs, les projets suivants ont été effectués :

- Mise à jour de l'antivirus sur les postes et du serveur.
- Le projet GED a été relancé en intégrant la problématique de gestion automatisée des comptabilisations et validations des factures créanciers.

Au niveau de serveur hébergé chez Dataconsulting, afin de résoudre des problèmes récurrents de disponibilité et du manque de place sur le serveur mutualisé, un contrat d'une durée de 5 ans a été signé avec notre prestataire pour un serveur dédié.

De manière générale, il est constaté que cette phase de transition et de modernisation de l'outil et des processus informatiques demande ponctuellement beaucoup d'effort de la part des collaborateurs concernés, mais devrait à terme amener beaucoup plus d'efficacité dans la réalisation des travaux courants de l'administration.

Services industriels, voirie, forêts, infrastructures routières et souterraines

Michèle Pidoux-Jorand, municipale

Voirie

Divers dossiers ont été étudiés par le service, il s'agit entre autres :

- Remplacement des containers à verre ;
- Acquisition de véhicules.

Ces demandes de crédit seront portées devant le Conseil communal en 2018.

Les travaux de désaffectation du cimetière, ainsi que divers aménagements ont été réalisés dans le même temps.

Déchets

Des directives municipales concernant les déchets ont été rédigées afin de compléter le règlement communal sur la gestion des déchets. Il a été décidé d'adhérer au concept « Mémo Déchets » proposé par la SADEIF pour le guide-papier et offre également une application smartphone.

La fusion de la voirie et du service des forêts a fait l'objet de plusieurs séances de réflexions.

Routes

L'entretien des routes s'est déroulé de manière habituelle : traitement des fissures, relevage de grilles, réparations diverses. A noter que dans l'attente des travaux du centre et de la gare, c'est un entretien minimum qui est réalisé.

Epuration

Le chemisage du collecteur principal (préavis 01-17) a été réalisé à satisfaction permettant ainsi le transit des eaux du SIEMV. Après quelques réglages, notamment au niveau de

Bressonnaz où notre collecteur s'est ensablé à quelques reprises, le SIEMV a apporté les correctifs nécessaires et malgré les fortes pluies de cet automne, tout semble se dérouler au mieux. Au niveau de l'AIML, c'est Mme Pico, Syndique, qui représente notre Commune dans le groupe de travail « régionalisation » de notre STEP de Lucens et fait partie du sous-groupe concernant les questions juridiques et les finances.

Plusieurs canalisations d'eau claire ont dû être curées afin d'éliminer le calcaire qui les obstruait ainsi que quelques réparations ont été faites sur notre réseau.

Services Industriels

Plusieurs fuites et pannes ont perturbé notre réseau et occasionné des frais pour les réparations (rue du Temple, ruelle du Cheval-Blanc, av. de Cerjat, etc). Le groupe de travail concernant une adhésion à l'Association intercommunale des eaux de Vusery a continué son travail, permettant ainsi à ce projet d'être soumis aux législatifs concernés durant le premier semestre 2018.

Les travaux préparatoires du réservoir du Chalet du Mont ont débuté à la fin de l'automne. La procédure de mise au marché public du changement des lampes à mercure a été finalisée permettant ainsi l'adjudication de cet important chantier.

Forêts

L'exploitation des forêts s'est poursuivie de manière habituelle. L'exploitation de la chaudière de la caserne de Valacrêt a pu continuer grâce à l'appui du Canton de Vaud. Cependant, vu les fréquentes pannes, les volumes de plaquettes consommés sont plus faibles que ces dernières années. De même, un hiver doux n'a pas favorisé la vente des plaquettes. Pour le nouveau chauffage du collège, la Commune de Moudon et notre Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye ont commencé à négocier un contrat de fourniture.

Projets transversaux – centre ville

Il s'est avéré que les documents à disposition de la Municipalité n'étaient pas assez aboutis pour être utilisés comme plan directeur ou avant-projet. L'élaboration d'un avant-projet est donc nécessaire et un crédit d'étude (préavis 22/17) a été voté en ce sens par le Conseil communal.

Conclusion

De nombreux chantiers sont en cours ou vont débiter afin de permettre un suivi optimal tant administratif que politique, la Municipalité a décidé de désigner pour chaque projet à réaliser un responsable et un remplaçant, tenant compte des disponibilités et des compétences des chefs de services/secteurs. Pour les projets 2017, il s'agit notamment :

Chantier du Chalet du Mont

responsable M. Alain Mathys, suppléant : M. Emilio Pineiro

Changement des lampes à vapeur mercure

responsable M. Gilbert Pidoux, suppléant : M. Emilio Pineiro

Réfection du réservoir la Frique

responsable : M. Alain Mathys, suppléant : M. Emilio Pineiro

Le rôle de ce responsable est de représenter et d'informer régulièrement la Municipalité, de lui soumettre les décisions importantes à prendre et de faire le lien avec nos mandataires. Les responsables doivent se suppléer en cas d'absence.

SERVICES INDUSTRIELS

Introduction

Le réseau suisse comprend en tout quelque 55 000 km de conduites. Si l'on ajoute celles de raccordement aux habitations, soit plus de 26 000 km, cela correspond à près de deux fois la circonférence de la terre. A l'échelle suisse, on considère que 40% environ de l'eau potable provient de sources de haute qualité. Par ailleurs, 40% viennent des eaux souterraines et les 20% restant des eaux de surface – notamment des lacs.

Personnel

Chef de secteur à 100%

Collaborateur à 100%

Collaborateur à 100%

Collaborateur à 100%

Préavis et études en cours

- Mise en conformité réservoir Chalet du Mont
- Réfection du réservoir de la Frique
- Mise en conformité réservoir Belflori I
- Interconnexions ESP avec AIDDEV
- ESP Chalabruz – Cornier
- ESP Forage dirigé sous la Broye à Pré-Bryand

Service du gaz

Le prix du gaz est communiqué mensuellement par le fournisseur COSVEGAZ. Il est en concurrence avec les autres énergies. Un réseau avec ou sans abonnés coûte et doit être entretenu.

Fuites

- Champ-du-Gour
- Place du 14-Avril

Travaux réalisés en 2017

- 6 raccordements gaz pour 178 kW de puissance (chauffage)
- 7 raccordements gaz bouchonnés pour environ 58 kW
- Contrôle des installations intérieures et mise en service
- Recherche et réparation de fuites sur le réseau

Achat et révision des compteurs

Selon budget et conformément aux directives de l'office fédéral de métrologie METAS, une partie des compteurs est révisée et changée chaque année.

Achats de gaz

	2015	2016	2017
Volume acheté	22'843'379 kWh	24'791'991 kWh	24'310'968 kWh
Total	22'843'379 kWh	24'791'991 kWh	24'310'968 kWh
Coût	CHF 1'241'679.00	CHF 1'190'057.20	CHF 1'336'026.70
Total coût	CHF 1'241'679.00	CHF 1'190'057.20	CHF 1'336'026.70
Prix d'achat moyen	CHF 0.0543	CHF 0.0480	CHF 0.0549

Total kWh 2017 24'310'968 kWh
Total coût 2017 CHF 1'336'026.70

Statistiques Gaz vendu

	2015		2016		2017	
Tout usage	22'598'667. 00 kWh	Fr.1'993'067. 00	24'566'717. 00 kWh	Fr.2'226'133. 50	23'185'668. 76 kWh	Fr.2'250'050. 95
Totaux	22'598'667. 00 kWh	Fr.1'993'067. 00	24'566'717. 00 kWh	Fr. 2'226'133.50	23'185'668. 76 kWh	Fr.2'250'050. 95

Taxes d'abonnement	463 abonnés	Fr.38'540.00	453 abonnés	Fr.57'893.50	454 abonnés	Fr.56'931.25
Totaux finaux		Fr.2'031'607. 00		Fr.2'284'027. 00		Fr.2'306'982. 20

Statistiques Eau

CONSOMMATION	2015	%	2016	%	2017	%	Moyenne journalière 2017
RÉSEAU GÉRÉ PAR TÉLÉCOMMANDE							
1) Volume d'eau pompé	348'594 m ³	53.4 %	307'591 m ³	48.5 %	375'808 m ³	62.2 %	1030 m ³ /jour
a) réseau de basse pression	342'388 m ³		306'069 m ³		372'391 m ³		
b) réseau de haute pression	6'206 m ³		1'522 m ³		3'417 m ³		
2) Volume d'eau de sources	304'579 m ³	46.6 %	325'889 m ³	51.5 %	228'790 m ³	37.8 %	627 m ³ /jour 435 l./minute
a) Chalet du Mont	226'981 m ³		247'797 m ³		177'259 m ³		337 l./minute

<i>b) Belflori</i>	54'396 m ³		51'632 m ³		31'309 m ³		59 l./minute
<i>c) Beauregard</i>	23'202 m ³		26'460 m ³		20'222 m ³		39 l /minute
TOTAL	653'173 m3	100%	633'480 m3	100%	604'598 m3	100%	1657 m³/jour 1150 litres/minute

Adduction d'eau, année 2015 : 653'173 m³ (53.4 % pompage, 46.6 % sources)

Adduction d'eau, année 2016 : 633'480 m³ (48.5 % pompage, 51.5 % sources)

Adduction d'eau, année 2017 : 604'598 m³ (62.2 % pompage, 37.8 % sources)

	COMPTEUR S	2015	2016	2017
VOLUMES FACTURES		516'990 m ³	466'971 m ³	479'213 m ³

VOLUMES NON FACTURES		136'183 m ³ 259 l/min (21%)	166'509 m ³ 316 l/min (26%)	125'385 m ³ 238 l/min (20%)
FONTAINES ET DIVERS		100'000 m ³	100'000 m ³	100'000 m ³
PERTE THEORIQUE		36'183 m ³ (5.6%) 69 l/min	66'509 m ³ (10.5%) 126 l/min	25'385 m ³ (4.2%) 49 l/min

Divers travaux

- Mise en conformité des couvercles des chambres de captage
- Révision des bornes hydrantes
- Recherches de fuites
- Contrôle et recherche sur les vannes de réseau
- Vidage, nettoyage et désinfection des réservoirs
- Relevé et pose des compteurs eau
- Suivi de l'autocontrôle

Fuites d'eau

- Chemin de Belflori
- Chemin des Biches
- Rue du Temple
- Château de Gréchon
- Fonderie
- Rte d'Yverdon
- Avenue de Préville
- Chemin de La Combe
- Le Plan
- Grange-Verney
- Les Combremonts

Pompage

- Service de la cuve anti-bélier HP et BP
- Service compresseur air + soupapes
- Entretien des pompes

Alarmes et interventions du service de piquet SI en 2017

Samedi	07 janvier	12h30	Entrée eau gelée	Mauborget 24
Samedi	07 janvier	13h30	Entrée eau gelée	Patinoire
Mercredi	11 janvier	02h00	Alarme E.U	Préville et Bronjon
Mardi	21 février	18h45	Fuite eau	Belflori 5
Dimanche	19 mars	09h30	Gaz	Chemin des Biches 2
Dimanche	16 avril	08h00	Fuite eau	Chemin des Biches
Lundi Pâques	17 avril	15h00	Alarme turbidimètre	Réservoir Beauregard
Lundi	08 mai	03h45	Panne pompes	E.U Bronjon I
Jeudi	01 juin	01h45	Panne pompes	E.U Préville
Samedi	03 juin	08h30	Accident lampadaire	Chemin des Vignes
Mardi	27 juin	23h30	Panne pompes	E.U Bronjon I
Jeudi	06 juillet	14h00	Fuite d'eau	Rue du Temple
Mardi	12 juillet	08h00	Fuite eau	Château de Gréchon
Mercredi	19 juillet	05h30	Fuite eau	Fonderie
Jeudi	20 juillet	21h30	Fuite eau	Rte d'Yverdon
Jeudi	31 août	06h30	Fuite eau	Avenue de Préville
Lundi	13 novembre	05h30	Fuite eau	Chemin de La Combe
Vendredi	17 novembre	05h00	Télétransmission	Station pompage Le Plan
Vendredi	01 décembre	06h00	Fuite eau	Le Plan
Samedi	09 décembre	08h00	Alarme turbidimètre	Réservoir Beauregard
Dimanche	10 décembre	21h00	Fuite eau	Grange-Verney
Mardi	12 décembre	06h30	Fuite eau	Les Combremonts

Eclairage public

Service électricité

	2015		2016		2017	
	Dépenses	Produits	Dépenses	Produits	Dépenses	Produits
Consommation	Fr. 127'589.00		Fr. 93'621.85		Fr. 95'067.15	
Entretien	Fr. 122'121.00		Fr. 90'353.20		Fr. 106'763.15	
Redevance		Fr. 98'359.00		Fr. 215'893.60		Fr. 200'000.00
Totaux	Fr. 249'710.00	Fr. 98'359.00	Fr. 183'975.05	Fr. 215'893.60	Fr. 201'183.30	Fr. 200'000.00

VOIRIE

Personnel & formation

Le service est composé de :

- 1 chef de secteur
- 1 chef d'équipe
- 8 employés
- 1 intérimaire durant 6 mois d'hiver (employé de la piscine)

Un nouvel employé a rejoint le service au début du mois de mars en remplacement d'un employé parti en retraite à fin janvier. Le nouveau collaborateur a été formé comme chauffeur de la balayeuse (remplaçant).

Pour cette année, il n'a pas été fait recours à un employé temporaire, malgré les absences pour maladie. Les absences pour maladie ont été de courte durée (max. 1 semaine) mais elles représentent environ 85 jours sur l'année.

Plusieurs employés ont suivi des formations : de cariste, sur les déchets amiantés, sur les déchets spéciaux ménagers (peinture-solvants-engrais-produits dangereux, etc...), cours sur l'entretien des gazons (terrain de football), ainsi qu'un cours spécialiste déchetterie. Le nouveau collaborateur a également suivi un séminaire donné par l'ARCV (Association Romande des Chefs de voirie) qui présente, sur deux journées, les activités et tâches de la voirie en général. Au total, 13 journées de formation ont été suivies par quatre employés du service.

Le bureau technique, par le biais de la secrétaire, exécute une partie administrative (courriers, adjudications, autres) pour le service. Le technicien communal délègue certains travaux au service de voirie, notamment les travaux routiers et concernant l'épuration.

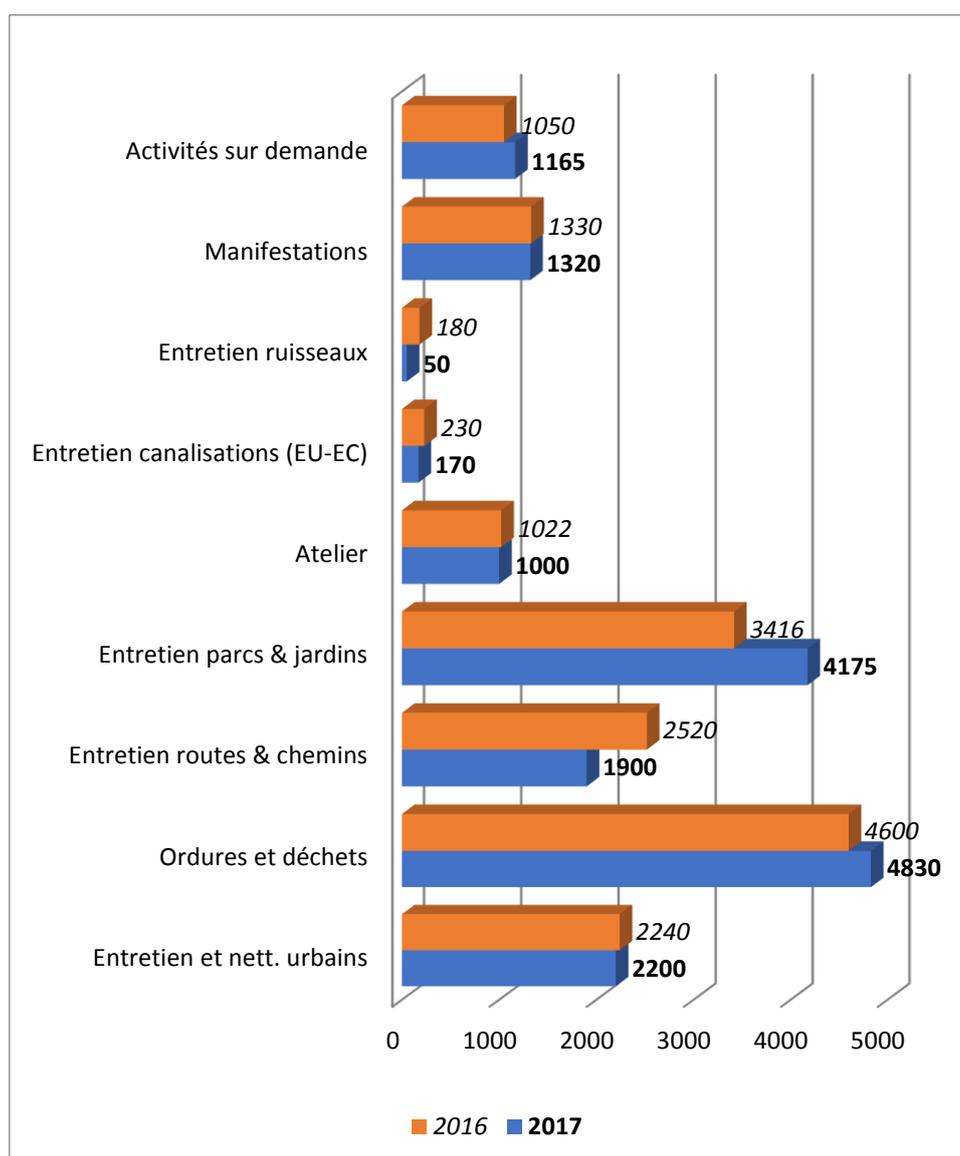
Travaux

Les principaux travaux exécutés sont les mêmes d'année en année. Propreté, entretiens des parcs, taille des arbres, cimetière, manifestations nous ont occupés, sans oublier des remises en état de terrains, routes et trottoirs. Il a été répondu à de nombreuses demandes pour des travaux sur les bâtiments de la commune et pour d'autres services dont celui des forêts, sans oublier les sollicitations de citoyens.

Cette année 2017 aura vu une désaffectation partielle du cimetière. En effet, il a été désaffecté environ 290 monuments adultes, 30 monuments d'enfants et récupéré une douzaine d'urnes qui ont été transférées au jardin du souvenir suite à la demande de parents. Suite à ces travaux, il a été remis en état quelque 1000m² de terrain qui a été semé en prairie fleurie. Il a également été procédé à une remise en état (bordures et bitume) d'un tronçon de chemin, ainsi que l'arrachage des haies de buis qui étaient malades et qui ont été remplacées par des haies d'ifs.

Ci-dessous le graphique représente le temps consacré aux principales missions du service. Nous constatons que 2017 est proche de 2016 hormis le secteur parcs et jardins qui est supérieur dû principalement à la désaffectation du cimetière, et les déchets qui augmentent en fonction de l'évolution des habitants.

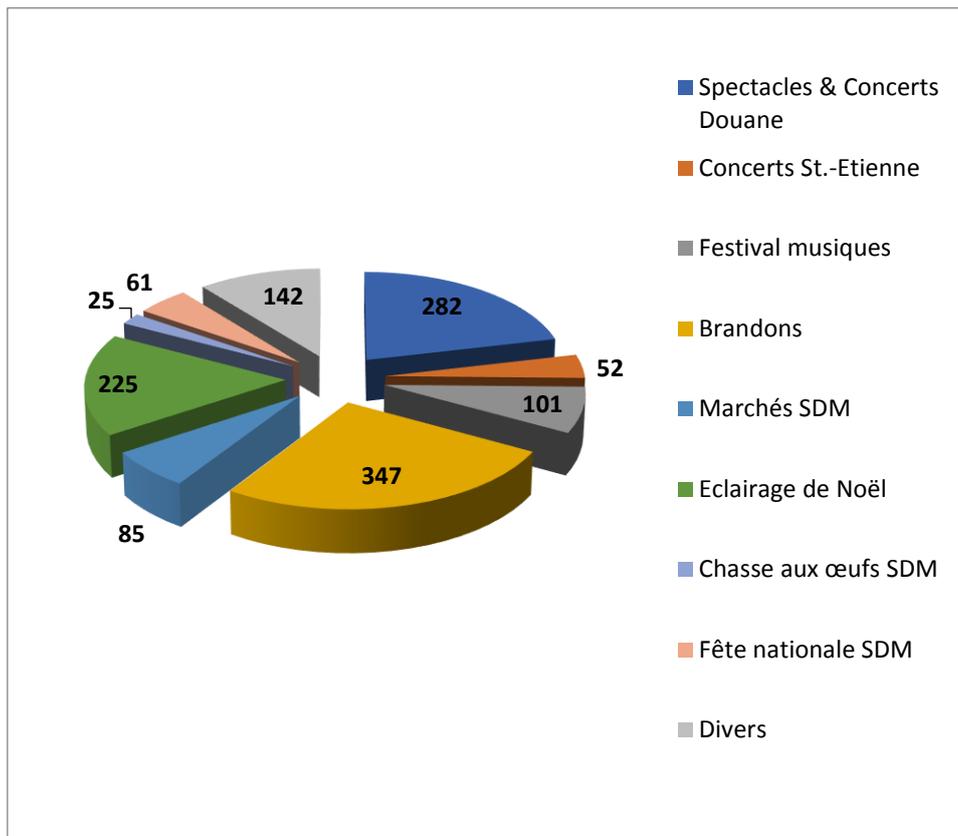
Comparatif des heures 2016 - 2017



De plus, des travaux ont été réalisés pour différents services de la commune, en l'occurrence la sécurité publique, le service des forêts, service des bâtiments, les écoles et installations sportives, l'office du tourisme et les services industriels.

Lors du rapport de gestion de l'année 2015, il a été présenté la sous-activité « ordures et déchets », pour 2016 la sous-activité « entretien parcs et jardins ». Pour 2017, il est présenté celle des « manifestations ». Dans le graphique ci-dessous, seules les manifestations d'importance (supérieures à 25 heures) sont répertoriées. La totalité des manifestations, ou soutiens à des sociétés, auxquelles le service a participé est d'une trentaine.

Temps consacré aux manifestations et soutien aux sociétés



Gestion et élimination des déchets

La gestion de la déchetterie est confiée à un employé sous la responsabilité du chef de secteur. Cette manière permet un partage du travail entre la partie opérationnelle et administrative. Depuis mi-2016, deux employés s'occupent principalement de la déchetterie ce qui permet d'avoir les mêmes informations qui sont données aux clients. Les remplacements durant les vacances ou congés sont faits par le personnel du service.

Ces deux employés ont reçu des formations lors de cours donnés par COSEDEC, coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets, qui se trouve à Yverdon.

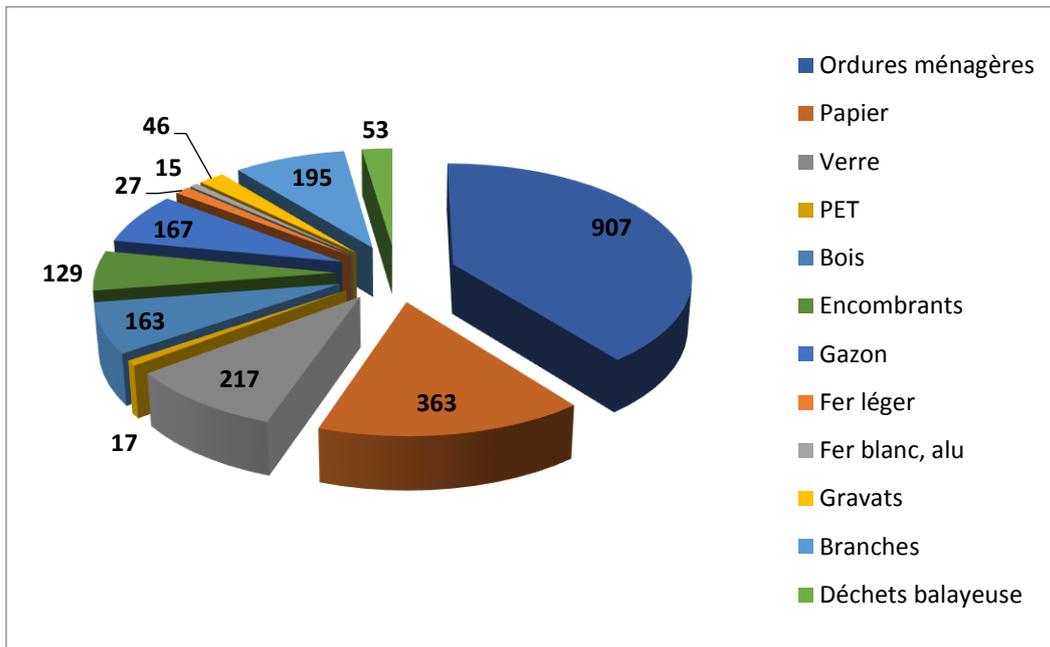
La collecte des déchets en déchetterie est similaire aux années précédentes et ne nécessite pas un commentaire particulier. Toutefois, cette année la DGE a mis sur pied, au mois de mars, une collecte cantonale pour les déchets pouvant contenir de l'amiante. Bien que sont collectées déjà ces matières auparavant, la Municipalité a décidé d'y participer et il a été collecté sur le samedi dédié à cette action pas moins de 600 kg de déchets pouvant contenir de l'amiante. Au niveau cantonal, la DGE annonce un poids de 170 tonnes collectées dans 148 déchetteries.

Début 2017, un contrat a été conclu avec la société SWICO qui est en charge de la rétrocession de la collecte des DEEE (Déchets d'équipement électriques et électroniques) ; cela permet de valoriser au mieux les métaux précieux contenus dans chaque appareil. Une

estimation réalisée fin 2016 prévoyait un encaissement de CHF 2'000.- à 2'500.-. A fin novembre 2017 (manque le mois de décembre), le montant encaissé était de CHF 2'936.- donc au-dessus des prévisions. Cette activité de collecte (env. 83 palettes type CFF avec trois cadres) demande une main d'œuvre supplémentaire pour le tri des appareils mais reste tout à fait acceptable.

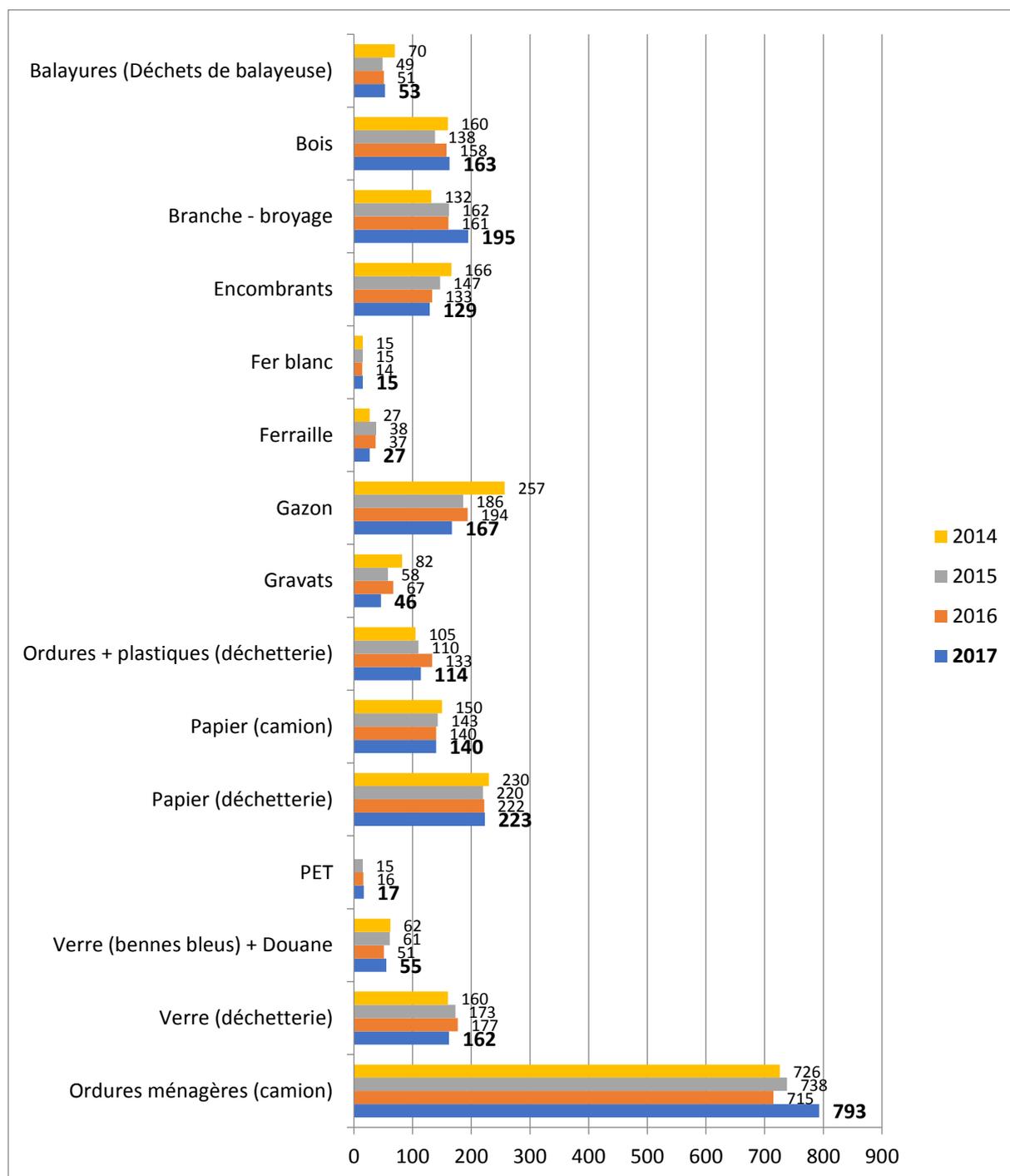
Sans aller dans le détail, voici les tonnages collectés en 2017 dans la ville lors des tournées et à la déchetterie.

Déchets collectés en 2017



Le graphique ci-dessous permet de voir l'évolution (toujours en tonne) sur ces quatre dernières années des déchets collectés en ville et à la déchetterie.

Comparatif des 4 dernières années par catégorie de déchets



Les déchets collectés uniquement en déchetterie auront nécessité l'évacuation de plus de 200 bennes.

La totalité des déchets collectés et évacués en 2017 représente 2'299 tonnes.

Suite à une procédure de marché public de l'enlèvement des ordures ménagères, cette prestation a été confiée à Gevisier Transport SA dès juillet 2017.

A souligner, plus d'une soixantaine de dénonciations ont été verbalisées pour différents motifs, sacs à ordures ménagères non-conformes, dépôt de déchets ménagers dans les poubelles publiques ou dans la nature.

Poubelles de ville

Pas de commentaires particuliers autres que ces dernières années, l'année 2017 est dans la moyenne de 2016.

En 2014, collecte de 19'730 kg.

En 2015, collecte de 22'500 kg

En 2016, collecte de 25'370 kg

Pour 2017, collecte de 25'180 kg

Mise à disposition de bennes et collecte chez les privés

Comme les années passées, il a été mis à disposition des citoyens des bennes pour les déchets encombrants et les déchets verts. Elles sont collectées sur place et sur demande, des appareils ménagers, des canapés fauteuils, etc. Ces prestations sont facturées.

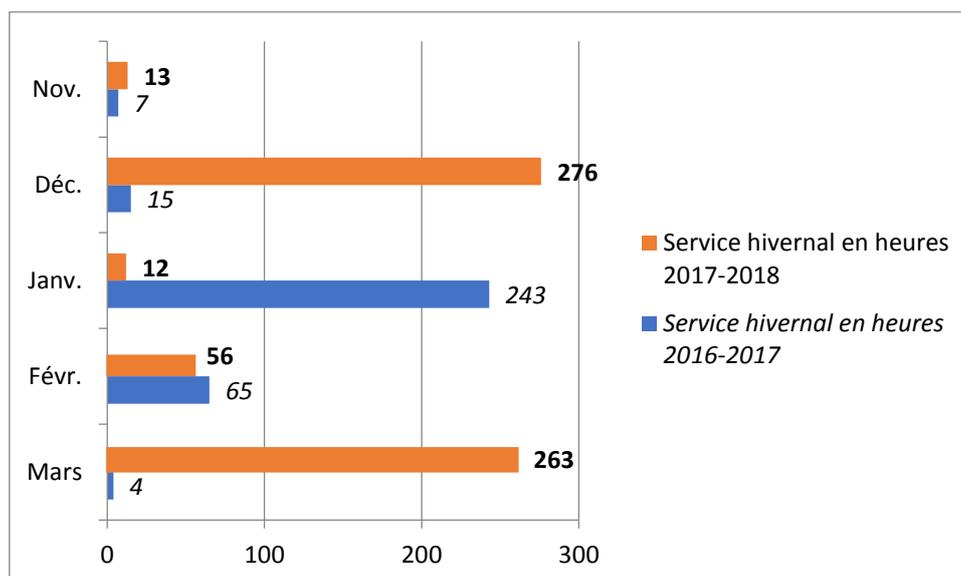
Pour 2017, il y a eu : (2016)

- 36 bennes de déchets encombrants (35)
- 66 bennes déchets verts (45)
- 35 évacuations de canapés & électro-ménagers (40)

Ce service est apprécié par les habitants et représente env. 1h par transport. Pour les déchets encombrants, les demandeurs doivent venir vider et trier eux-mêmes la benne à la déchetterie sous contrôle d'un employé de la déchetterie, afin de faire respecter le tri.

Service hivernal

Le tableau ci-après présente les interventions effectuées durant cet hiver. Le total des heures démontre bien les caprices des hivers.



Les heures dans le tableau présentent les heures effectives exécutées sur le terrain, sans tenir compte des majorations.

Horaire	00h00 06h00	06h00 07h30	07h30 17h00	17h00 20h00	20h00 22h00	22h00 24h00	Samedi	Dimanche
Majoration	50%	0%	0%	0%	25%	50%	50%	100%
nov. 2017	5.50	1.75	0.75	0.00	0.00	0.00	0.00	5.50
déc. 2017	22.50	46.25	97.25	1.00	9.00	0.00	65.00	34.75
TOTAL	28.00	48.00	98.00	1.00	9.00	0.00	65.00	40.25
janv. 2018	1.00	4.00	4.00	0.00	0.00	0.00	1.50	1.00
févr. 2018	10.25	20.25	14.00	0.00	0.00	0.00	10.00	1.50
mars 2018	19.50	20.50	178.50	6.25	6.75	0.00	22.25	9.25
TOTAL	30.75	44.75	196.50	6.25	6.75	0.00	33.75	11.75
État au 14 mars 2018								
Total 2017-2018 619.75 heures Total 2016-2017 364.00 heures Total 2015-2016 327.25 heures								

Comme chaque hiver, les routes cantonales en traversée de localité sont déneigées et salées par l'Etat de Vaud avec facturation à la commune en fin de saison. Le montant facturé par l'Etat de Vaud pour l'hiver 2016/2017 est de CHF 18'702.--.

Le secteur des fermes (Beauregard – Planchemont – Planche/Signal – La Cerjaulaz - Cornier et En Frémont) est déneigé par la Famille Hofer avec facturation des heures selon la convention passée entre la commune et les Hofer. Le montant facturé pour l'hiver 2016/2017 est de CHF 3'896.--.

Véhicules

2017 n'aura pas eu d'incidence sur le parc véhicules et engins. Les réparations courantes et les expertises ont été réalisées par le service au travers du mécanicien. Le service a étudié l'achat d'un petit engin du type Meili 600 qui est utilisé depuis 2008 mais qui date de 2006. Des essais en situation ont été faits. Cet achat est prévu dans les investissements 2018.

Pour 2018, avec le regroupement Voirie & Forêt, il y aura lieu de reconsidérer le parc véhicules et engins au vu des nouvelles tâches qui ont été attribuées à la nouvelle entité « Propreté urbaine, Espaces verts et Forêts ».

Service Travaux & Voirie

Programme de renouvellement et achats des véhicules

Plaque	1er mise en circulation	Dernière expertise	Genre de véhicule	Marque	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
VD 124 935	04.11.2015	26.10.2015	Voiture de livraison	Isuzu D-Max (34'000.-)							x		
VD 558141	26.11.2012	23.11.2012 22.01.2018	Jeep à pont basculant	Mitsubishi L200 4x4 2.5DID (55'000.-)						x			
VD 486 768	18.08.2014	15.08.2014	Voiture de tourisme	Renaul Kangoo 1.6 (23'000.-)								x	
VD 7506	08.06.2016	15.04.2016	Machine de travail (balayeuse)	Mathieu Assura Flex (178'000.-)									x
VD 3654	03.12.2009	20.06.2014 19.06.2017	Camion lift	Meili VM 7000 H45 (200'000.-)			x						
VD 690 644	04.12.2006 <small>acheté 2008</small>	12.12.2013 exp.+ 5 ans	Chariot à moteur	V.Meili VM600 H30 (120'000.-)		x							
VD 690 758	02.11.2015	28.10.2015	Chariot à moteur	LS J27 HST (45'000.-)								x	
VD 35 1628	28.06.2010	07.12.2015	Chariot à moteur	John Deere 3520 (100'000.-)					x				
VD 401 713	21.09.2011	25.01.2016	Remorque transports de choses	WM-Meyer HLC					x				
VD 401 774	22.05.1979	07.08.2013 22.05.2017	Remorque transports de choses	Sensa 900 B U			x						
VD 420 092	09.06.2008	07.04.2017 avril 2019	Remorque transports de choses	Ifor-Williams LM6CH					x				
VD 7904	14.04.2010	08.11.2015	Chariot travail élévateur	HeLi CPCD 30						x			
	01.06.2016		Mini-pelle	CAT 302.7 D CR									
		Achat	Véhicule électrique multi-usage	(60'000.-)					x				
		Achat	Véhicule électrique équipement citerne	(60'000.-)					?				à jour 15 janv. 2018

SERVICE DES FORÊTS

Marché des Bois

La demande du marché des bois ronds reste stable. Il a été constaté une augmentation des prix de vente sur les bois de charpente d'épicéas de l'ordre de CHF 3.- à CHF 5.- par m3.

Pour le sapin blanc, les prix restent identiques aux tarifs de 2016.

Dans le courant du mois de décembre, la Forestière a renégocié les prix des petits bois ronds auprès de la scierie Zahnd, qui augmentera ses tarifs d'environ CHF 5.-/m3 à partir de janvier 2018. La scierie Zahnd est importante pour la Commune, puisque il lui est vendu environ 50% du volume des grumes résineux exploitées sur nos forêts.

Ces signes d'augmentation indiquent que l'économie du marché des bois ronds se stabilise positivement. Les bois ronds provenant des pays de l'Est font toujours une forte concurrence sur le marché suisse.

Pour le marché des grumes feuillues, la commercialisation et les tarifs sont plus variables selon la demande des marchés, mais une augmentation de 20% à 40% sur les grumes de hêtre et de frêne a été perçue en cette fin d'année.

Sur la totalité des bois de feuillus exploités, 15 % sont commercialisables en bois de service, le reste est utilisé en bois de feu ou en plaquettes de bois énergie :

- Le chêne reste en tête avec des prix de CHF 150.- à CHF 250.- le m3.
- Le frêne remonte de 40% sur les 1ères qualités, prix moyen de CHF 75.- à CHF 125.- le m3.
- Le hêtre reste au bas de l'échelle, au prix de CHF 50.- à CHF 74.- le m3.

La Forestière a commercialisé 226 m3 de grumes feuillues et 900 m3 de grumes résineuses, soit un **total de 1126 m3**.

Comparatif des prix moyens des grumes vendues par la Commune

	2016	2017
Grume Résineux	69.-/m3	86.-/m3
Grume Feuillue	75.-/m3	60.-/m3

Chalarose

Cette maladie provenant du Japon s'est étendue sur toute l'Europe et a fait son apparition en 2010 dans le canton de Vaud.

La Chalarose est une maladie fongique aiguë qui s'attaque au système nerveux des Frênes. Elle réduit la robustesse et la stabilité de l'arbre, ce qui veut dire que le seul moyen de prévention sécuritaire pour les personnes et les infrastructures dans les zones publiques, c'est l'abattage des arbres malades.

Pour les massifs forestiers, seuls les routes, chemins et sentiers pédestres sont sécurisés. En pleine forêt, ces frênes restent en observation afin de suivre l'évolution de cette maladie.

Pas de coupe en ville pour cette année, les secteurs malades ont tous été traités en 2016.

Cette année, il a été exploité 600 m³ de frênes malades aux lieux-dits : Bois des Combremonts et Bois de l'Hôpital, dans le cadre des coupes sanitaires en forêt de protection.

Points forts pour 2017

Armasuisse a annoncé à la Coopérative Jorat-Broye que la centrale de chauffage à plaquettes de la Caserne de Valacrêt continuera à fonctionner jusqu'à la prochaine panne conséquente.

Pour cette année, la Commune a fourni 48 m³ de bois au lieu des 900 m³ habituels.

D'autres clients, privés ou entreprises locales, ont été recherchés pour écouler le volume de ces bois énergie en qualité de bois de feu long ou de déchetage pour 2017. En voici la répartition :

Coopérative du Groupement	173 m ³
Caserne de Valacrêt	48 m ³
Entreprises locales	567 m ³
Privés	515 m ³
Commune	99 m ³
Total	1'402 m³

Equipe communale

Un employé a suivi 2 mois de cours échelonnés sur cette année afin de participer à des modules d'évaluation pour son entrée à l'école de Lyss. Il a quitté la Commune de Moudon au 31 décembre pour commencer sa formation de garde forestier ES.

Un apprenti de 3^{ème} année, a terminé son contrat à mi-août. Il n'a pas réussi ses examens finaux. Il n'a pas souhaité refaire une 4^{ème} année pour l'obtention du CFC et s'est tourné vers une autre profession.

L'équipe se compose, à fin 2017, de 3 ouvriers :

- un chef de secteur à 100%
- deux forestiers-bûcherons à 100%

Répartition des heures de l'équipe des forêts sur les diverses activités du service en 2017 :

- Administration pour organisation et facturation 414 heures
- Sylviculture, fauchage et plantation 771 heures
- Bûcheronnage, débardage et nettoyage de coupe 1655 heures
- Sapins de Noël, décorations de la Ville 185 heures
- Fabrication de bois de feu et stockage des bois de construction 509 heures
- Formation et cours professionnels de l'apprenti 223 heures
- Entretien des chemins 148 heures
- Travaux pour le groupement et les privés 1438 heures

➤ Travaux pour autres services et les arbres urbains	214 heures
➤ Cubage et martelage	116 heures
➤ Atelier, entretien du matériel et des locaux	295 heures

Soit un total de **5'968 heures travaillées en 2017**, réparties comme suit :

- 7 % (399 h) travaux pour d'autres services et décorations de la ville
- 24 % (1438 h) travaux externes sur le groupement et les privés
- 69 % (4131 h) entretien et exploitation des forêts communales

Subventionnement 2017

Arbres habitat	17'600.00
Entretien de cours d'eau	1'286.00
Création de lisières étagées	7'140.00
Soins aux jeunes peuplements	8'230.00
Travaux en forêt de protection	36'100.00
Ristourne sur les carburants	2'000.00

Recettes du service pour 2017, quelques chiffres

Subventions variables du Canton	73'261.00
Vente de bois de déchetage à la Coopérative	10'829.00
Vente de bois de feu long et râperies aux privés	44'808.00
Vente de grumes	91'335.00
Vente de bois de feu sec livré	20'253.00
Facturation pour les tiers (communes, privés, groupement)	126'822.00

Stockage et livraison de bois de feu sec

Il a été livré 131 stères de bois sec et fabriqué 132 stères pour le stock.

Plantations

Le service a reboisé 1,15 hectare réparti sur les zones de réalisation où le rajeunissement est absent à cause des épaisses couches de ronces.

2'300 plants ont été mis à demeure, 2/3 de résineux (Epicéas, Mélèzes et Douglas) et 1/3 de Feuillus (Erables, Cerisiers, Tilleuls, Châtaigniers et Charmilles).

La plantation de « L'Arbre des 7 ans » a été réalisée cette année à Beauregard, au-dessus du Chemin du Président, où 150 plants ont été mis en place avec 110 élèves des écoles de Moudon.

Coupes de bois et sylviculture

2'528 m³ de bois bûcheronnés à la main sur **8,5 ha** ont été exploités par le service sur le territoire de Moudon, ce qui englobe les travaux de coupe de sécurité dus à la Chalarose, les coupes subventionnées pour les forêts de protection et les travaux d'entretien des forêts communales.

9,5 ha de soins culturaux ont été faits à la main pour l'entretien des jeunes peuplements, soit **18 ha au total** de surfaces traitées pour 2017.

Répartition des volumes et surfaces .

- 1'304 m³ en forêt de production, bois « bostrychés » inclus
- 600 m³ pour la Chalarose en forêt de protection aux Combremonts et Bois de l'Hôpital
- 390 m³ à Péquinsin en forêt de protection
- 234 m³ au Chalet du Mont pour le défrichage du réservoir
- 9,5 hectares pour l'entretien des jeunes peuplements.
- 0 m³ en sylviculture mécanisée au processeur ?

Voirie et autres services

Le service des forêts travaille en collaboration avec le service de voirie et les services industriels pour l'organisation et la mise en place des travaux d'entretien, d'aménagement, de manifestation et d'abattages urbains. La fusion des deux services sera effective à partir du 1^{er} janvier 2018.

Les véhicules de la voirie sont souvent sollicités pour les transports de matériaux et de machines, parce qu'il n'est pas toujours possible de s'organiser avec un seul véhicule.

Véhicules et machines du service

Le service des forêts est équipé de :

- Un tracteur de débardage pour les chantiers d'exploitations, **660 heures** pour 2017.
- Une pèle-rétro de 2.5t pour l'entretien des chemins et les nettoyages de coupe. La machine est partagée avec le service de la voirie, **231 heures** de forêts en 2017.
- Une jeep 4x4 pour le transport des personnes, du matériel et les livraisons de bois de feu.
- La voiture privée du chef de secteur pour la surveillance et l'organisation des chantiers.

Météo 2017

La météo de l'année a connu un printemps frais et pluvieux jusqu'au mois d'avril. A partir de là, des températures au-dessus de la moyenne et quasiment pas de précipitations jusqu'à mi-décembre dans notre région.

La végétation a dû puiser dans ses réserves pour résister durant cette longue période. Il a été constaté quelques foyers de bostryches disséminés, une centaine de m³ ont été abattus pour maîtriser rapidement ces débuts de prolifération sur les vieux peuplements.

Les chemins et les renvois d'eau

Tous les renvois d'eau et les râteaux du réseau forestier sont surveillés et nettoyés au minimum 1 fois par année.

- **26 km de chemins forestiers** sont fauchés 2 x par année à l'épaveuse pour permettre au public de s'y promener et aux services concernés d'y effectuer les travaux d'entretien et de la surveillance.

Cette année, il a été construit un caisson de stabilisation de 7m x 3m x 2m sur le chemin qui relie le Bois des Combremonts au Château des Rochettes, suite à un effondrement de la banquette avale.

- **148 heures** de travail ont été exécutées pour ces entretiens et remises en état du réseau forestier.

Conclusion

L'augmentation des prix sur la vente des grumes est la bienvenue, mais l'aide par le biais de subventionnements sous toutes ses formes reste nécessaire pour continuer l'entretien de ce patrimoine naturel pour les futures générations.

Les forêts procurent un bon nombre d'emplois dans la chaîne du bois et ce n'est qu'en la travaillant que sont conservés les emplois régionaux.

La forêt se cultive sur et pour plusieurs générations. A ne pas oublier que ce qui permet de travailler aujourd'hui est le fruit du travail et de la vigilance des générations passées.

Enfance, jeunesse et infrastructures scolaires

Felix Stürner, municipal

Après la réorganisation du dicastère, les affaires courantes ont occupé l'année 2017.

Dans le domaine de la conciergerie, avec le départ à la retraite de l'un des titulaires de l'Ancienne Ochette, M. Runa, le programme de réorganisation du service a pris une forme plus concrète. Dans le souci de ménager les ressources financières de la commune, la Municipalité a décidé de ne pas remplacer le poste vacant. Une partie des tâches dévolues aux deux concierges de l'Ancienne Ochette qui touche principalement l'entretien des espaces extérieurs a ainsi été déléguée à M. Viegas (20%), d'une part, confiée au service de la propreté urbaine, espaces verts et forêts, d'autre part. Cette manière de faire permet d'optimiser les ressources humaines à disposition, tout en favorisant une collaboration transversale accrue.

Par ailleurs, en discussion avec le Codir de l'association scolaire intercommunale (AISMLE), la Municipalité a proposé de s'occuper du service de conciergerie du nouveau collège du Fey, ainsi que de la salle de gymnastique OFSPO. En effet, il paraissait logique que la commune qui emploie déjà divers concierges scolaires gère également celui du nouveau bâtiment, surtout que l'AISMLE ne compte actuellement aucun employé de ce type parmi ses salariés. De plus, la gestion des produits de nettoyage, de même que leur commande centralisée pour l'ensemble de la commune par M. Flaviano permettent non seulement une bonne vision d'ensemble des besoins, mais également des rabais non négligeables au vu des quantités conséquentes à commander.

Si dans le domaine du préscolaire peu d'événements marquants en lien avec la commune sont à relever pour cette année du côté de la garderie Pomme-Cannelle, alors le domaine du parascolaire de l'UAPE a connu un changement conséquent en ce qui concerne les repas. Après les déboires rencontrés avec l'ancien prestataire, une offre de restauration adaptée aux enfants fréquentant de telles structures a pu être garantie dès après les vacances de Pâques 2017. La qualité des repas a pu être assurée et le degré de satisfaction a inévitablement augmenté. Cette amélioration n'a pas été sans répercussions sur la fréquentation du réfectoire fourni par le même prestataire qui a vu le nombre de ses utilisateurs se stabiliser après une période de diminution inquiétante.

En matière d'entretien des bâtiments scolaires, en acceptant le préavis 13-17 le conseil communal a autorisé la municipalité à entreprendre des travaux de rénovation nécessaires depuis un certain temps pour la salle de gymnastique numéro trois. C'est ainsi que le sol de cette salle appréciée de ses utilisatrices et utilisateurs pourra être mis aux normes actuelles, qu'une partie des engins sera rafraîchie, que les protections seront améliorées et que des stores contre le soleil seront installés dans le courant du printemps 2018.

En dernier lieu, il convient de mentionner que le préavis 11-17 prévoyant une transformation du Parc des Biches, principalement pour y remplacer les jeux pour enfants, a suscité de nombreuses et contradictoires réactions. De fait, après avoir remis en question certaines propositions municipales, comme l'installation de jeux aquatiques, la décision du législatif a engendré une large discussion autour de la légitimité ou non du parc et de ses pensionnaires. Largement menée hors du cadre institutionnel, la polémique a finalement pris fin par l'acceptation par le conseil communal d'une mouture adaptée du préavis qui a débloqué la situation et ouvert la voie à une réfection également au printemps 2018.

CONCIERGERIE DES ÉCOLES

Le chef d'équipe de la conciergerie des écoles est rattaché principalement au dicastère des bâtiments et collabore partiellement avec le dicastère enfance, jeunesse et infrastructures scolaires.

La gestion des bâtiments scolaires comprend les principales tâches suivantes :

- Le service et le suivi des nettoyages des divers établissements
- L'administratif et les décomptes d'heures du personnel de nettoyage
- La surveillance du bon fonctionnement des installations techniques des bâtiments, ainsi que l'étude et les modifications nécessaires pour l'économie d'énergie
- La surveillance du collège
- Le suivi des révisions annuelles des diverses installations techniques
- L'entretien des extérieurs ainsi que les gazons et les coupes
- L'entretien de la piscine
- Le nettoyage de certaines vitres extérieures avec échafaudage
- Les réparations du mobilier scolaire

L'intendant a été également amené à diriger :

- La direction de tous les concierges scolaires ainsi que les femmes de ménage, leur remplacement en cas de maladie, accident et démission
- Le suivi du déménagement et l'aménagement de diverses salles de classes
- La révision du filtre de la piscine
- La continuité dans le remplacement des cabines à la piscine
- Les concept et ramassage des ordures en collaboration avec l'AIMLE
- Des séances entre les concierges, le municipal en charge des bâtiments scolaires et lui-même ont lieu de façon bimensuelle, à quinzaine
- Des séances avec les services de la commune
- Des séances avec la direction des écoles et le municipal des bâtiments scolaires ont lieu 3 à 4 fois par année
- Des demandes d'offres auprès des entreprises pour les réparations et les rénovations et leurs suivis
- L'économat communal des produits d'entretien ainsi que les différentes commandes
- L'organisation des différentes soirées de parents d'élèves, ainsi que les manifestations scolaires
- La gestion des objets perdus
- L'engagement des auxiliaires pour les nettoyages d'été

Cohésion sociale et mobilité

Lucas Contomanolis, municipal

Préambule

Les actions entreprises pour la bonne marche du dicastère ont visé en premier lieu le renforcement et la consolidation des prestations mises en place. A titre d'exemple, le « **Guichet social** », qui permet de consulter sur le site de la commune les prestations sociales offertes spécialement à Moudon et plus généralement dans la Broye, avec ses 57 consultations uniques par semaine a fait la preuve de son utilité.

Cohésion sociale

Consultation sociale

Le but de ce service est de venir en aide aux personnes de plus de 60 ans et à leurs proches. Son objectif est de conseiller, assister et appuyer, par une assistante sociale professionnelle, les individus dans les domaines de l'AVS, LPP, prestations complémentaires, assurances maladie et logement.

Le soutien individuel en cas de difficultés personnelles fait partie de nombreuses autres prestations offertes par ce service.

Conférences

Organisés avec l'aide de Pro Senectute, les deux thèmes traités « Les arnaques dont nous sommes victimes » et « Les Seniors et la conduite automobile » ont été suivis par un nombreux public.

EMS « La Châtelaine »

Les résidents et le personnel de l'EMS « La Châtelaine » ont déménagé à l'EMS « La Lembaz » à Granges-Marnand, à la fin du premier semestre de l'année écoulée selon l'accord conclu entre les deux institutions précitées.

Pour la Fondation Arthur Maret, propriétaire de l'immeuble de « La Châtelaine », il restait encore à régler la destination de cet immeuble. Les nombreuses discussions engagées avec la municipalité de Moudon ont abouti à l'acquisition de ce bien immobilier par la Commune de Moudon, qui en est devenue propriétaire le 28 décembre 2017.

Défibrillateur

Un défibrillateur a été installé devant l'entrée de l'Hôtel-de-Ville accessible en permanence au public, à toute heure du jour et de la nuit, pour augmenter les chances de survie en cas de malaise cardiaque. La simplicité de son utilisation permet à chacun d'intervenir sans courir le risque provenant d'une fausse manipulation.

Mobilité

Bornes de recharge

L'augmentation importante des véhicules automobiles électriques en circulation et surtout les prévisions d'une extension considérable dans ce domaine, ont déterminé la commune de Moudon, une des rares dans le district, de se doter des bornes de recharge électriques. Deux bornes ont été installées, pouvant desservir trois véhicules en même temps.

Inauguration du nouvel horaire CFF

La fin de l'année 2017 a amené une amélioration sur réseau ferroviaire, du fait du doublement des cadences de circulation des trains dans la Broye. Depuis décembre, deux trains circulent à l'heure au lieu d'un seul jusqu'à cette date. Les CFF et la COREB se sont associés pour fêter cet événement exceptionnel en organisant des manifestations dans diverses villes de la Broye vaudoise et fribourgeoise.

La commune de Moudon a organisé l'inauguration officielle du nouvel horaire et a accueilli les personnalités politiques, ainsi que les invités des deux cantons.

Naturalisation

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité, le 1^{er} janvier 2018, a suscité une recrudescence des demandes de naturalisation en 2017. Afin d'avoir un aperçu sur les changements à intervenir, une conférence réunissant les communes du district de la Broye-Vully a été mise sur pied par la Commune de Moudon lors de laquelle le SPOP (secteur naturalisation) a informé et fourni des explications aux participants.

Culture, sport et tourisme

Olivier Duvoisin, municipal

Culture

- Le musée du Vieux-Moudon et le musée Eugène-Burnand participent grandement au rayonnement culturel de notre localité. Le Vieux-Moudon propose annuellement une exposition temporaire toujours bien pensée, tandis que le musée Eugène-Burnand a organisé plusieurs conférences thématiques. Ce type de démarches favorise la venue du public dans la vieille ville.
- Organisation de la saison culturelle 2017-2018 en collaboration notamment avec Grenier Culture mais aussi avec l'aide d'un comité de bénévoles de Moudon - La Saison. Au total, 15 spectacles sont à l'affiche aussi bien au théâtre de la Corde qu'à la Douane. À nouveau cette année, il a été proposé à nos spectateurs un abonnement de saison pour chaque lieu. À noter que le nombre d'abonnés aux spectacles de la Douane avoisine les 280 personnes.
- Plusieurs spectacles ont également lieu sous d'autres entités (Otarires, Arc-en-Ciel, etc).
- Soutien au 4^{ème} Gospel Festival, qui a rencontré un joli succès le 3 septembre.
- Comme chaque année, l'association Poly-Son des Prisons a mis sur pied un programme étoffé de concerts dans le bâtiment du Grenier.
- Relations et contact municipal avec les Brandons de Moudon, soutien inconditionnel à cette manifestation avec l'appui des services communaux.
- L'Association Pour Saint-Etienne (APSE) a proposé une saison remarquable de 6 concerts.
- 14^{ème} édition du FestiMusiques. Soutien inconditionnel à cette manifestation avec l'appui des services communaux.
- Contacts divers et fréquents avec de multiples sociétés culturelles.
- Participation à des assemblées générales annuelles.
- Représentation municipale à de nombreuses soirées annuelles de sociétés locales.

Sports

- Développement des activités sportives au Champ-du-Gour avec la présentation d'un préavis (14/17) relatif aux installations de Streetworkout. Pour rappel, cette activité s'adresse aux jeunes ainsi qu'aux adultes, femmes et hommes, sportifs ou non. Il s'agit d'une discipline dont le principe consiste à se muscler principalement au poids du corps à l'aide du mobilier. Elle consiste en un mélange de mouvements issus de la gymnastique et de la musculation. Les travaux débuteront au printemps 2018.
- Collaboration avec le dicastère des bâtiments, pour la mise sur pied du projet de construction d'un bâtiment public et l'aménagement d'un terrain à usage multiple au Champ-du-Gour (pétanque et patinoire). Un préavis (21/17) a été présenté pour ce projet et accepté par le Conseil communal. Ces infrastructures remplaceront les installations de pétanque situées à la route de Siviriez.
- Organisation pour la 6^{ème} fois (24 mai 2017) d'une étape du Tour du Pays de Vaud pédestre printanier avec la participation de près de 700 concurrents. Une boucle de 8,5 km arpentant les rues de Moudon attendait les participants. Cet événement a été organisé par la FSG Moudon.
- Patinoire : 4^{ème} saison du 22 décembre 2017 au 25 février 2018. A relever pour cette saison que les conditions météorologiques n'ont pas été favorables.
- Participation à des assemblées générales annuelles.
- Contacts divers et fréquents avec de multiples sociétés sportives.

Office du tourisme

- Rencontre avec la Commission Tourisme et présentation des divers objectifs le 28 mars.
- Mise sur pied en septembre de la séance annuelle des sociétés locales pour l'élaboration du calendrier des manifestations.
- Séances diverses tout au long de l'année avec de multiples organismes.
- Afin de ne pas faire de doublon, et pour le reste, le rapport d'activité de l'OT fait foi.
- Suivi hebdomadaire de la billetterie.

Cultes

- Contacts avec la Paroisse Moudon-Syens et la Paroisse catholique St-Amédée.

Divers

- Contacts et séances fréquentes avec les bénévoles du Thé dansant mensuel.
- Organisation générale du Noël des Aînés le samedi 16 décembre, un repas a été servi par les membres de la Municipalité à plus de 250 participants, agrémenté des prestations de l'Union instrumentale de Moudon (UIM) et de l'Ecole Krys Dance, avec des extraits de la Revue annuelle de Moudon. Magnifique succès !
- Mise sur pied et participation au concert annuel de l'Avent des sociétés locales musicales et chorales le jeudi 21 décembre.

MOUDON RÉGION TOURISME

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les principales missions de l'Office du tourisme sont :

- La **promotion touristique** de Moudon et de sa région, incluant le nord-est du Jorat (Corcelles, Servion), les vallées du Carrouge et de la Bressonnaz, la haute vallée de la Broye (Oron) et la vallée de la Broye moyenne (Moudon à Granges-Marnand)
- La participation à la **vie locale**, par le biais d'activités communales ou le soutien aux associations
- L'exploitation d'un système de **billetterie**

Structure :

- Une directrice à 70%
- Un adjoint de direction à 80% (dont 10% consacrés au FestiMusiques)
- Une apprentie employée de commerce « hôtellerie, gastronomie et tourisme » de 2^e année de janvier à juillet, passée en 3^e année d'août à décembre
- Un stagiaire MPC sortant, de janvier à août
- Une stagiaire pré-école de tourisme entrante, d'août à décembre

GESTION GÉNÉRALE

L'année 2017 a grandement été tournée vers la restructuration interne de l'office, l'amélioration et l'affinement des procédures et processus de travail, ainsi que la (re)définition de cahiers des charges précis, couplée à l'arrivée d'une nouvelle directrice en janvier 2017.

Cette dernière a participé à la « Formation pour formateurs-trices en entreprise CFFE » (cours de 20 heures en présentiel et 15 heures en e-learning) ; ce qui a valu à l'office du tourisme de se faire délivrer sa propre autorisation de former des apprenti-e-s.

Participation au programme de qualité du tourisme suisse avec le renouvellement du label de qualité niveau I « Diplôme Quality Coach ».

En parallèle, le développement et l'implémentation d'une stratégie de communication a été le deuxième objectif principal de l'année.

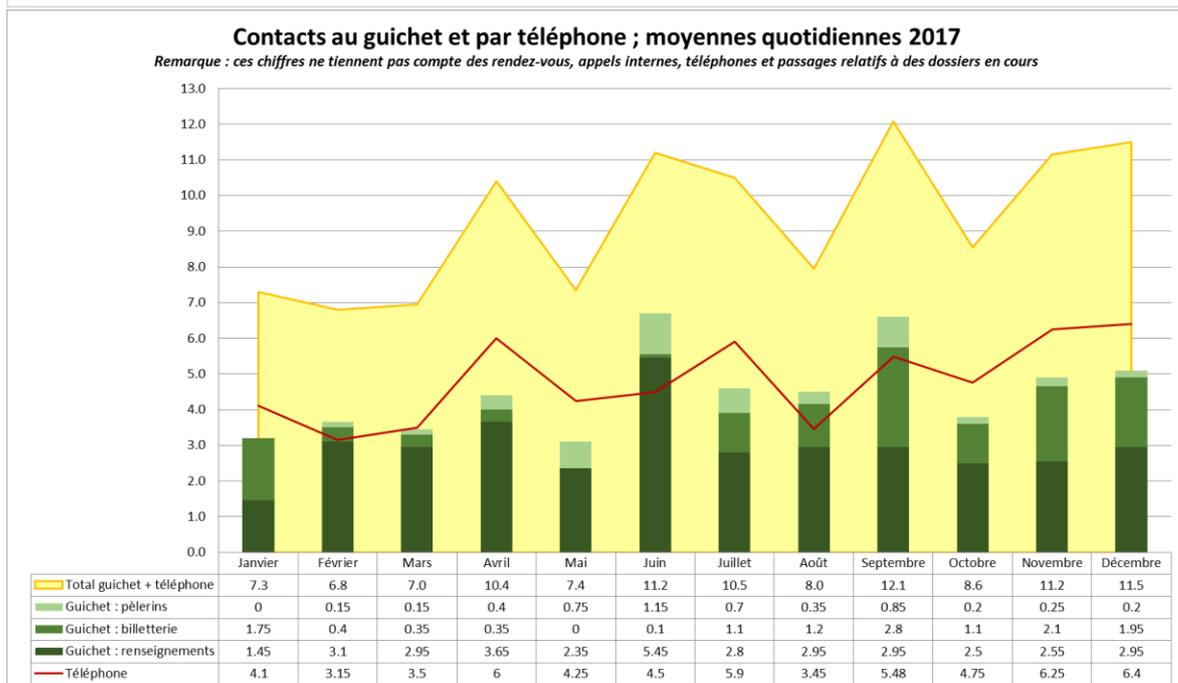
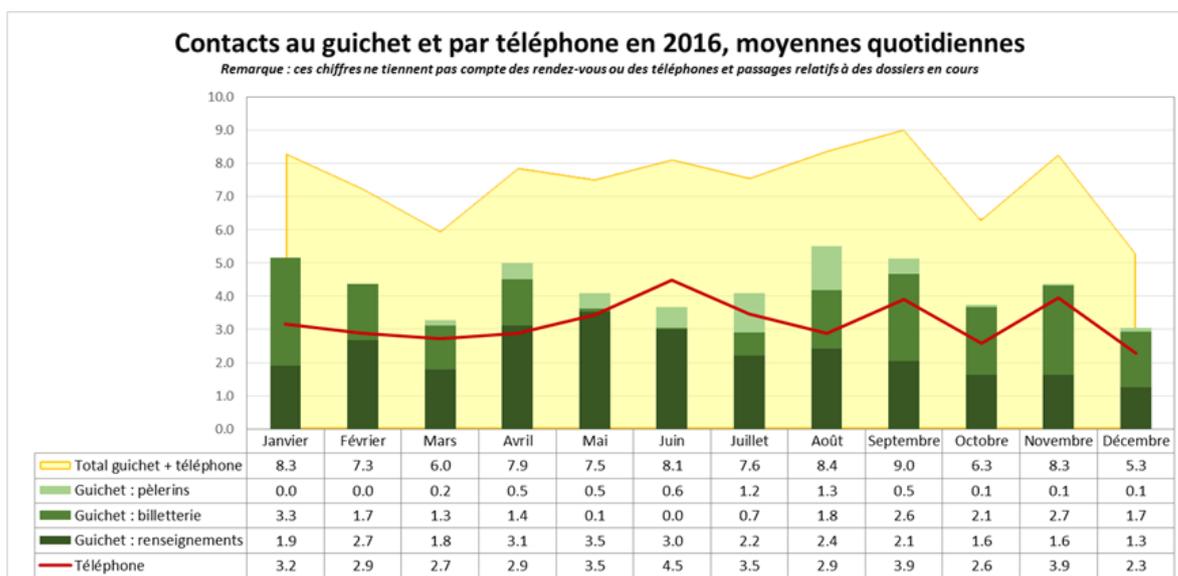
PROMOTION TOURISTIQUE

La première mission de Moudon Région Tourisme (MRT) consiste à promouvoir Moudon et la région alentour en tant que destination touristique. Cela passe par le contact avec la clientèle à notre guichet ou par téléphone (→ A. Accueil et renseignements), la diffusion d'informations (→ B. Communication), aller à la rencontre du public (→ C. Relations publiques), l'organisation de manifestations (→ D. Événements).

A. ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS

Si le nombre de contacts au guichet reste stable entre 2016 et 2017, on observe en revanche un nombre de téléphones en hausse. Cela s'explique notamment par

l'augmentation des commandes de billets de spectacle sur facture et par la communication accrue autour de nos propres événements, avec prise d'inscriptions par téléphone.



B. COMMUNICATION

a. Print/Offline

i. Communication générale

- Développement de différentes bases de données contacts : prestataires, médias, clients, etc. mises régulièrement à jour
- Développement d'une base de données photos, avec renommage par contenu et copyright

ii. Identité visuelle

- Développement d'une ligne graphique pour les événements de l'office du tourisme avec impression d'affiches et de flyers
- iii. Info-guide
 - Édition et diffusion de 4'000 exemplaires de la brochure touristique 2017, présentant 191 prestataires touristiques, dont 76 restaurants et 44 hébergements ; dont 1'500 brochures remises en mains propres aux prestataires
 - Préparation de l'édition 2018, impliquant la mise à jour des données et l'ajout d'une dizaine de nouveaux prestataires
- iv. Agenda des Manifs
 - Édition et diffusion trimestrielle de 1'200 Agendas des Manifs
 - Un total de 454 événements annoncés, dont 127 à Moudon et 327 dans la région
- v. Brochure de logements pour pèlerins
 - Mise à jour, édition et diffusion d'environ 650 exemplaires
- vi. Publicités diverses
 - Publi-information dans le magazine Loisirs.ch (édition anniversaire largement diffusée) et Terre & Nature

b. Online

- i. Réseaux sociaux
 - Développement d'un planning éditorial complet (moyenne de 3 posts par semaine) sur la page Facebook de l'office du tourisme avec des thématiques récurrentes telles que : agenda des manifestations du week-end, partage d'événements et photos, concours, posts live sur des événements, portraits, etc.
 - Réalisation de posts sponsorisés, avec les résultats suivants :

Recent Promotions on Moudon Région Tourisme

Ads activity is reported in the time zone of your ad account.

+ C

	<p>Boosted Post</p> <p>Moudon Région Tourisme is back! Restez conn...</p> <p>Promoted by Nadia Atienza on 12/21/2017</p> <p>Completed</p>	<p>12,792</p> <p>People Reached</p>	<p>669</p> <p>Post Engagements</p>
	<p>Boosted Post</p> <p>Venez découvrir les passages et cours mystérie...</p> <p>Promoted by Nadia Atienza on 10/16/2017</p> <p>Completed</p>	<p>3,990</p> <p>People Reached</p>	<p>174</p> <p>Post Engagements</p>
	<p>Boosted Post</p> <p>Venez découvrir le patrimoine de la région mou...</p> <p>Promoted by Nadia Atienza on 08/23/2017</p> <p>Completed</p>	<p>2,435</p> <p>People Reached</p>	<p>115</p> <p>Post Engagements</p>
	<p>Boosted Post</p> <p>Ne manquez pas notre City Tour "Justice & Pris...</p> <p>Promoted by Nadia Atienza on 08/04/2017</p> <p>Completed</p>	<p>4,194</p> <p>People Reached</p>	<p>186</p> <p>Post Engagements</p>
	<p>Boosted Post</p> <p>Qu'avez-vous prévu pour ce week-end? ✓ City ...</p> <p>Promoted by Nadia Atienza on 07/21/2017</p> <p>Completed</p>	<p>914</p> <p>People Reached</p>	<p>101</p> <p>Post Engagements</p>
	<p>Boosted Post</p> <p>Ne manquez pas notre visite guidée « Rituels &...</p> <p>Promoted by Nadia Atienza on 07/13/2017</p> <p>Completed</p>	<p>2,131</p> <p>People Reached</p>	<p>106</p> <p>Post Engagements</p>
	<p>Boosted Post</p> <p>Que diriez-vous d'une randonnée pédestre noct...</p> <p>Promoted by Nadia Atienza on 06/29/2017</p> <p>Completed</p>	<p>2,827</p> <p>People Reached</p>	<p>147</p> <p>Post Engagements</p>
	<p>Boosted Post</p> <p>Ne manquez pas notre visite guidée « Demeure...</p> <p>Promoted by Nadia Atienza on 06/16/2017</p> <p>Completed</p>	<p>2,036</p> <p>People Reached</p>	<p>114</p> <p>Post Engagements</p>

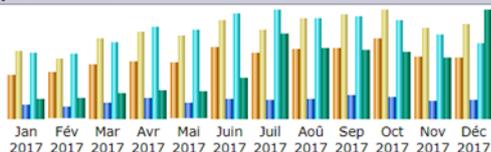
- Développement d'une e-newsletter, envoyée à une base de contacts d'env. 1'500 abonnés, avec les résultats suivants :
→ 07.2017 – newsletter générale : 1'153 ouvertures et 67 clics de liens

→ 09.2017 – newsletter générale : 1'194 ouvertures et 77 clics de liens
 → 10.2017 – Halloween Ghost Tour – envoi à 714 contacts : 680 ouvertures et 15 clics

ii. Site internet propre

- Mise à jour des données de 200 prestataires touristiques
- Près de 140 événements annoncés

Historique mensuel



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2017	1201	1853	5410	25896	1.49 Go
Fév 2017	1265	1642	4381	25407	1.49 Go
Mar 2017	1469	2198	6062	30167	1.89 Go
Avr 2017	1553	2402	8412	36409	2.12 Go
Mai 2017	1529	2249	6011	34853	2.04 Go
Juin 2017	1947	2673	8043	41347	3.10 Go
Juil 2017	1793	2421	7149	42703	6.51 Go
Aoû 2017	1886	2747	7711	39483	5.38 Go
Sep 2017	1930	2868	9200	40068	5.18 Go
Oct 2017	2197	2970	8498	38747	5.07 Go
Nov 2017	1709	2494	7096	32852	4.66 Go
Déc 2017	1673	2599	7432	29864	8.29 Go
Total	20152	29116	85405	417796	47.23 Go

Historique mensuel



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2016	825	1143	5726	29083	3.96 Go
Fév 2016	885	1163	6042	31993	4.24 Go
Mar 2016	887	1133	5596	27299	3.70 Go
Avr 2016	1125	1409	9723	44625	5.07 Go
Mai 2016	1288	1679	9478	44380	5.92 Go
Juin 2016	1131	1490	8912	40154	5.08 Go
Juil 2016	1019	1350	9988	41293	3.96 Go
Aoû 2016	1239	1766	14845	52955	2.27 Go
Sep 2016	1513	2291	10495	48174	2.38 Go
Oct 2016	1557	2141	9873	44405	2.19 Go
Nov 2016	1450	2039	9303	40495	1.99 Go
Déc 2016	1228	1848	11186	37588	1.68 Go
Total	14147	19452	111167	482444	42.45 Go

iii. STnet Datnetwork (base de données de Suisse Tourisme)

- Une dizaine d'événements d'importance touristique annoncés

iv. Portails web

- Environ 20 événements culturels annoncés sur le portail TempsLibre.ch
- Envoi d'une newsletter TempsLibre.ch à 28'000 adresses sélectionnées
- Actions ponctuelles : 1 hit sur TempsLibre.ch, 1 coup de cœur sur Loisirs.ch

c. Office du Tourisme du Canton de Vaud (OTV)

Suisse Tourisme
Plus Beaux Villages de Suisse
Chemin des Blés
Projet PNP Jorat

- Collaboration, en tant que membre, au développement d'offres ciblées et à la diffusion d'informations touristiques
- Participation à de nombreuses séances

C. RELATIONS PUBLIQUES

MRT a concentré ses efforts de l'année sur la restructuration interne des offres et prestations, ainsi que sur le développement d'outils de communication ; malgré tout, le nombre d'actions de relations publiques est resté soutenu tout au long de l'année.

a. BEA Expo, Berne, 4 et 5 mai

- Tenue d'un stand pendant 2 jours sur l'espace Vaud Terroirs (concours, animations, distribution de documents)

b. Tour du Pays de Vaud, étape moudonnoise, 24 mai

- Tenue d'un stand (concours, animations, distribution de documents)

c. FestiMusiques Moudon, 10 et 11 juin

- Tenue d'un point « i » dans le chalet d'accueil du festival

d. Bio & Tech, Valence (FRA), 20 et 21 septembre

- Tenue d'un stand sur l'espace Bio Vaud, sous l'impulsion du dicastère de promotion économique (distribution de documents et prise de photos)

e. Comptoir Broyard, 17 au 26 novembre

- Participation à l'élaboration du concept sous l'impulsion du dicastère de promotion économique : visuels de décoration, séances de coordination du projet et rédaction d'un communiqué
- Tenue d'un stand conjoint avec la SIC (Société Industrielle et Commerciale) (concours, animations, distribution de documents)
- Prise de photos et publication sur page Facebook

f. Chalet d'accueil SIC, 20 décembre

- Tenue d'un stand sur une soirée (concours, animations, apéritif, distribution de documents)

A cela s'ajoutent de nombreuses représentations sur des événements locaux et régionaux.

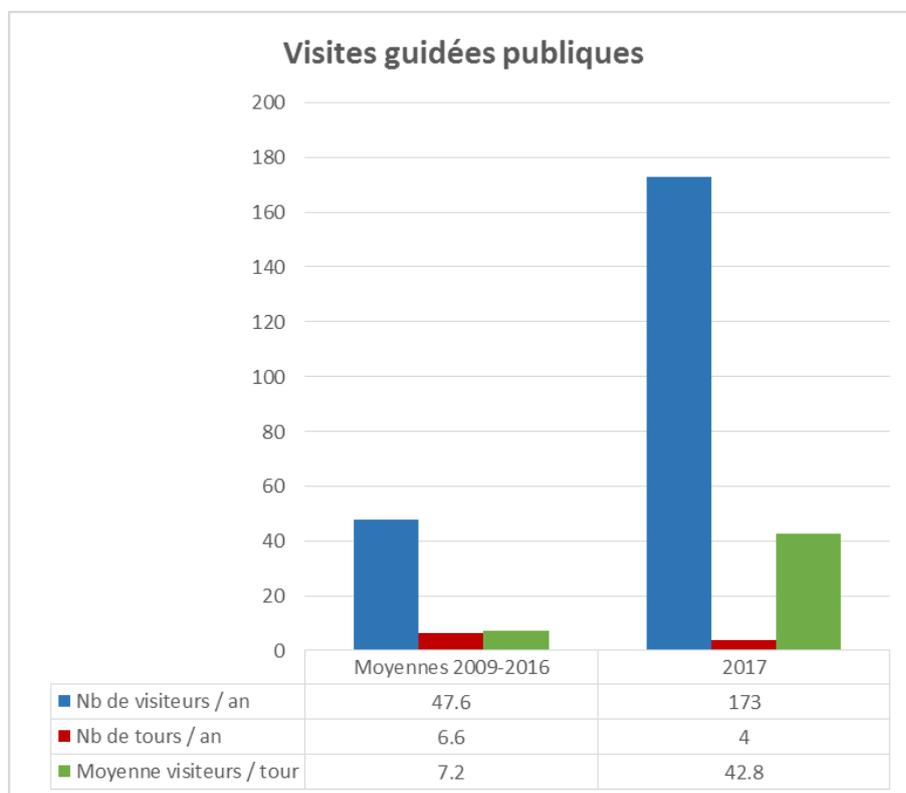
D. ÉVÉNEMENTS

a. Valorisation du patrimoine

i. Visites guidées publiques

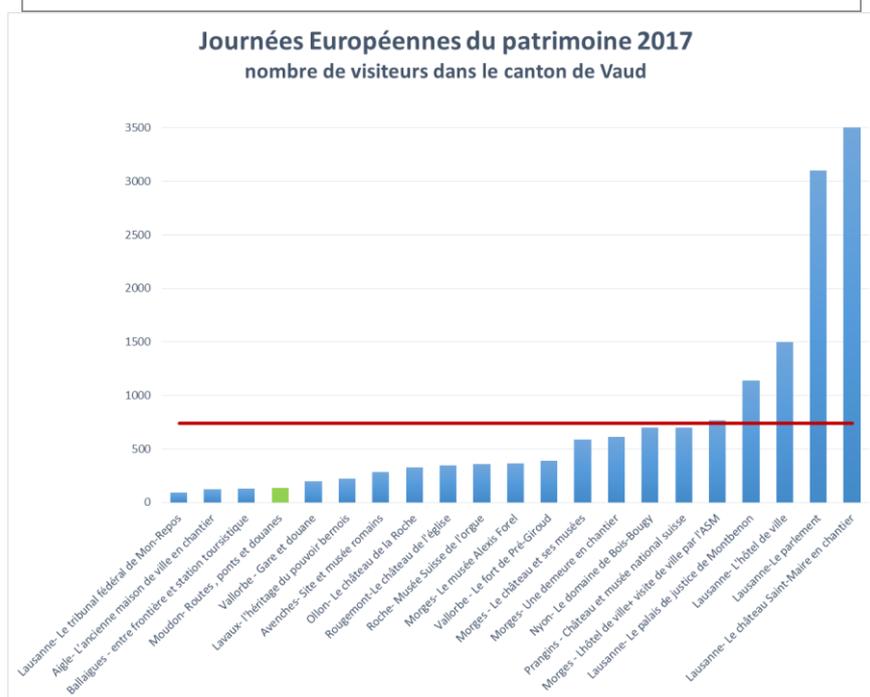
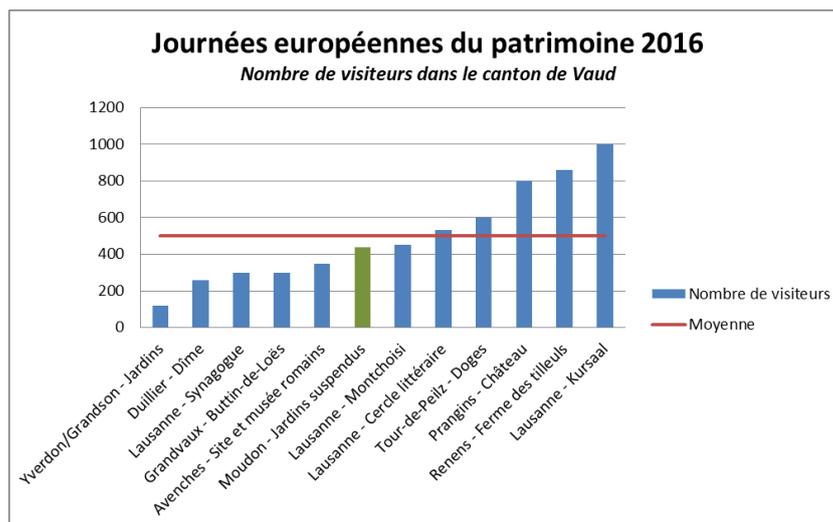
- MRT organise chaque année une saison de visites guidées publiques, saison intitulée depuis 2017 « Moudon Autrement » ; ces visites ont pour but de faire découvrir au public le patrimoine local et régional. La hausse de fréquentation observée est liée à la nouvelle stratégie de communication mise en place et aux thématiques choisies. Les visites 2017 étaient les suivantes :

- a. « Demeures cachées » le 24 juin, 41 visiteurs
- b. « Rituels & Superstitions » le 22 juillet, 20 visiteurs
- c. « Justice & Prisons » le 19 août, 42 visiteurs
- d. « Halloween Ghost Tour » le 28 octobre, 70 visiteurs (événement COMPLET)



ii. Journées Européennes du Patrimoine

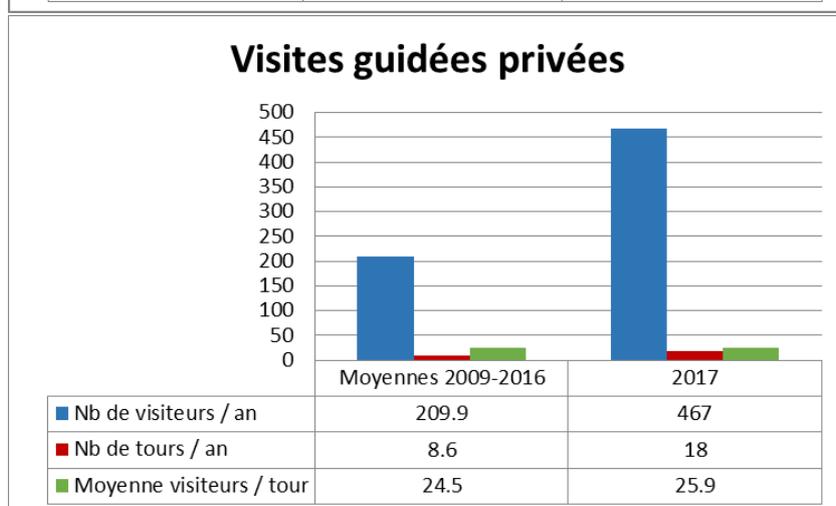
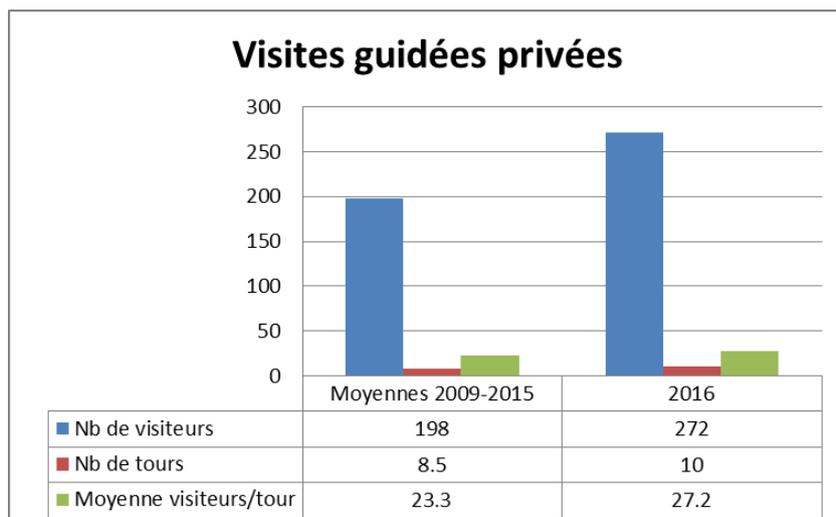
- MRT a organisé des visites dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine les 9 et 10 septembre. En s'inspirant de la thématique cantonale « Héritage du pouvoir », l'Office du tourisme a présenté une visite guidée en extérieur ainsi qu'une exposition sur le thème « Routes, ponts et douanes ». Les conditions météorologiques particulièrement défavorables, notamment le samedi, expliquent une fréquentation de 140 visiteurs sur le week-end.



iii. Visites guidées privées

- MRT a reçu 18 demandes pour des visites guidées privées, provenant de groupes aussi divers que des associations, des amicales, des entreprises ou encore l'armée.

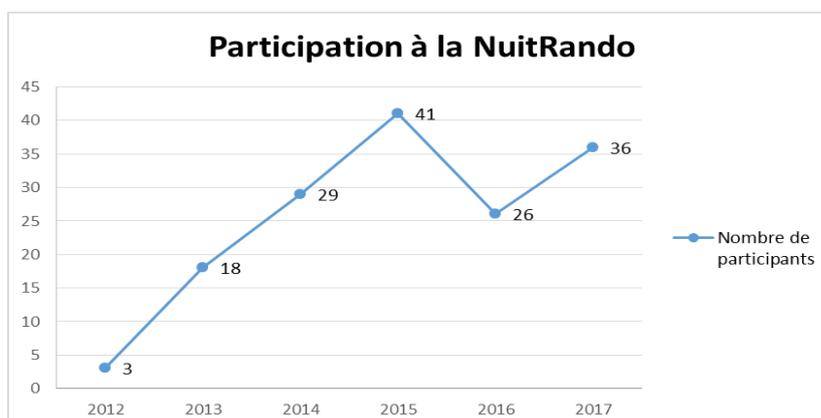
Une communication accrue autour de ces visites a commencé à se mettre en place durant l'année avec notamment le développement de nouvelles offres en collaboration avec les fromageries Grand Pré et Moudon ; ce qui explique en partie l'augmentation du nombre de ces visites en 2017.



b. Randonnées et balades

i. 12^e Nuit suisse de la randonnée (NuitRando), le 8 juillet

- Pour la 6^e année consécutive, MRT a participé à cet événement national, coordonné par Suisse Rando, en organisant une randonnée nocturne dans les vallées de la Bressonnaz et du Carrouge, avec la participation d'une conteuse. La promotion soutenue de l'événement est à l'origine d'une fréquentation correcte (36), malgré une météo incertaine.



VIE LOCALE

En tant que bureau communal, dépendant du dicastère « Culture, sport et tourisme », MRT participe à un certain nombre d'activités proprement communales (→ A. Activités communales) et apporte son soutien administratif et logistique à la vie associative locale (→ B. Soutien aux sociétés locales), de façon plus ou moins appuyée.

A. ACTIVITÉS COMMUNALES

a. Communication

- i. Site Internet communal
 - Participation à des séances de coordination pour le développement du nouveau site Internet communal
 - Mises à jour des contenus et tenue de l'agenda (env. 130 événements annoncés)
 - Publication des actualités, avis, règlements et mises à l'enquête (env. 120 publications)
 - Traitement des demandes du formulaire de contact (env. 50 demandes)
 - Configuration, mises à jour et gestion des accès de l'extranet
- ii. Panneaux lumineux
 - Planification et publication des annonces (env. 150 événements annoncés)
- iii. Gestion de l'affichage dans les vitrines communales et panneaux d'entrée de ville
- iv. Développement de la nouvelle identité visuelle de Moudon
 - Coordination générale du projet
 - Point de contact avec l'agence de design
- v. Soutien dans la rédaction de communiqués de presse

b. Thé dansant (bal des aînés)

- Organisation des 10 événements (POCAMA, engagement des musiciens, commandes auprès des boulangeries, réservations EMS, planning des bénévoles, caisse, déclaration SUISA, organisation des événements et activités de remerciements pour les bénévoles)

c. Patinoire

- Édition d'affiches, flyers et bâches
- Soutien administratif (envoi PromoPost, impression des abonnements)

d. Concert de Noël, 21 décembre

- Édition et impressions du programme et d'affiches
- Soutien administratif

e. Tâches ponctuelles

- i. Accueil d'une fanfare de l'Avenches Tattoo lors du Marché moudonnois le 2 septembre
- ii. Convocation et séance pour l'élaboration du calendrier des sociétés locales
- iii. Travaux d'impression et copies pour des tiers (AISMLE)

B. SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS LOCALES

Toutes les sociétés locales bénéficient du soutien de MRT sur le plan promotionnel. N'apparaissent ci-dessous que les associations qui ont fait l'objet d'un soutien spécifique durant l'année 2017.

a. Moudon la Saison

- i. Soutien administratif
 - POCAMA
 - Gestion de la clientèle (listings, courriers)
 - Rédaction d'articles
 - Case postale
- ii. Soutien logistique pour les 7 spectacles de la Douane
 - Catering techniciens et comédiens selon fiche technique de la production
 - Numérotation de la salle
 - Prêt de matériel pour la caisse (fonds de caisse, terminal de paiement, ordinateur portable)

b. Association pour Saint-Étienne

- Impression et envoi des abonnements et cartes de membres
- Case postale

c. Musée Eugène-Burnand

- Case postale
- Soutien dans l'organisation du vernissage de l'exposition temporaire annuelle : proposition d'idées, rédaction et envoi d'un communiqué de presse aux médias, aide au publipostage « Tous Ménages »

d. FestiMusiques

- Soutien administratif (saisie, envoi de courrier)
- Soutien logistique (aide au montage, gestion des instruments)

- Stand d'accueil (cf. supra « Promotion touristique / C. Relations publiques »)

e. Brandons

- Aide ponctuelle
(vente d'insignes, inscriptions au cortège des enfants)

f. Passeport vacances

- Aide ponctuelle
(inscriptions aux activités)

g. Société de gymnastique

- Aide ponctuelle
(distribution des lots gagnants aux participants au concours)

BILLETTERIE

MRT propose un service de billetterie électronique aux organisateurs de spectacles ayant lieu dans la commune.

A. TÂCHES COURANTES

a. Frontoffice

- Vente directe au guichet de l'Office du tourisme
- Réservation et vente sur facture, par téléphone

b. Backoffice

- Contrats avec les organisateurs
- Configuration des spectacles
- Suivi de la facturation
- Établissement des décomptes de ventes

B. STATISTIQUES 2017

Chiffres généraux

	2017	2016	2015*
Nombre de spectacles vendus	19	21	32
Nombre total de représentations	28	36	48
Places vendues	3'529	3'909	4'644

* Les chiffres 2015 tenaient compte des spectacles vendus pour l'année 2016. En 2016 et 2017, seuls les spectacles ayant lieu durant l'année civile ont été pris en compte

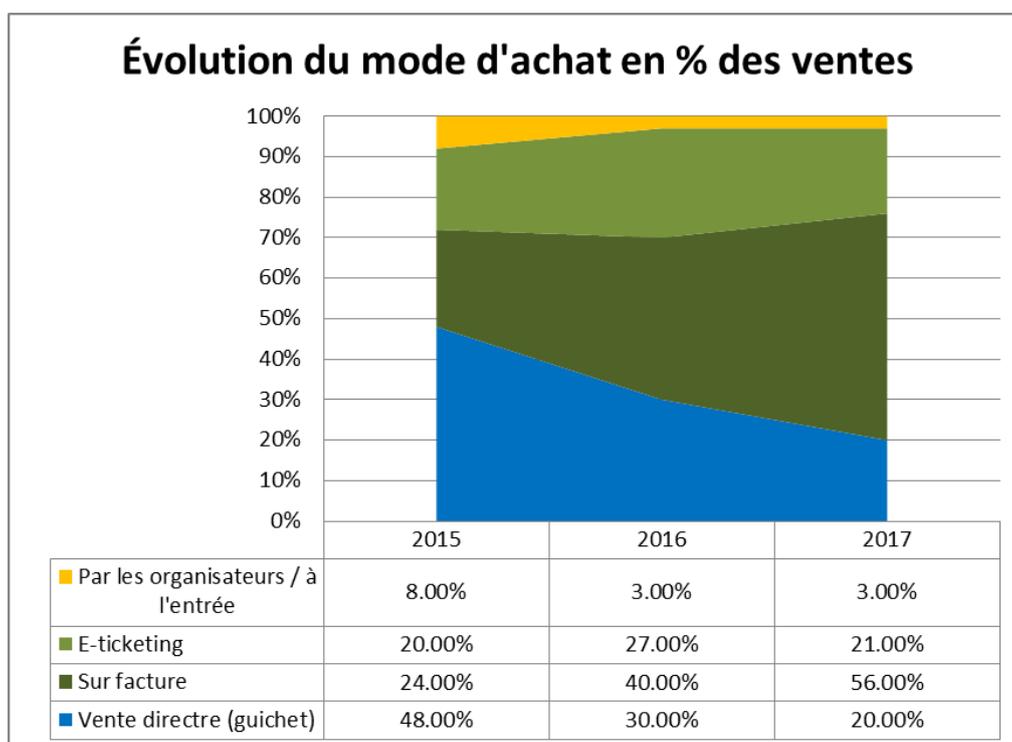
Répartition par mode d'achat

	2017	2016	2015*
Vente directe (guichet)	721	1'175	2'234
Sur facture	1'961	1'566	1'136
E-ticketing	750	1'059	912
Par les organisateurs / à l'entrée	97	109	362

* En 2015, les abonnements constituaient une catégorie à part. Pour une meilleure visibilité de l'utilisation de nos services par la clientèle, les abonnements ont été répartis dans les catégories « Vente directe » et « Sur facture » selon leur mode d'achat.

Évolution du mode d'achat

La vente des abonnements se faisant majoritairement sur facture, la très forte augmentation du nombre d'abonnés à la saison théâtrale de la Douane (+27% en 2017) explique la place prise par ce mode de paiement au fil des années.



Liste des abréviations

ACISO	Association et centre intercommunal de santé L'Oasis
AIEJ	Association intercommunale des eaux du Jorat
AIML	Association intercommunale Moudon-Lucens pour l'épuration des eaux usées
AISMLE	Association intercommunale scolaire Moudon-Lucens et environs
AO	Amende d'ordre
ARAJ	Association du réseau d'accueil de jour
ASP	Assistant de sécurité publique
AVSM	Association vaudoise des secrétaires municipaux
AVSSP	Association vaudoise des services de sécurité publique
BP	Basse pression
BT	Bureau technique
CDAP	Cour de droit administratif et public
CEMS	Commission d'étude Maison de la santé de Moudon
CH	Contrôle des habitants
CODIR	Comité directeur
COGEFIN	Commission de gestion et des finances
COREB	Communauté régionale économique broyarde
DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
EMS	Etablissement médico-social
EP	Eclairage public
ESP	Eau sous pression
EU/EC	Eaux usées/Eaux claires
FC	Football-Club
FMG	Fonderie de Moudon Gisling
GED	Gestion électronique des documents
HP	Haute pression
LOJE	Local des jeunes
LIFLP	Loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
MRT	Moudon Région Tourisme
MPC	Maturité professionnelle commerciale
OAO	Ordonnance sur les amendes d'ordre
OSR	Ordonnance sur la sécurité routière
OT	Office du tourisme
OFSPPO	Office fédéral du sport
OSP	Orientation scolaire et professionnelle
PC	Protection civile
PCR	Protection civile régionale
PET	Polytéréphtalate d'éthylène (bouteilles recyclables)
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux

POCAMA	Portail cantonal des manifestations
PPAC	Plan partiel d'affectation du Centre
PPA	Plan partiel d'affectation
RCB	Registre cantonal des bâtiments
RI	Revenu d'insertion
RGP	Règlement général de police
SAIDF	Usine de traitement et de valorisation des déchets de Fribourg
SAVI	Service de l'agriculture et de la viticulture
SCPM	Société coopérative de la piscine de Moudon
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'informations statistiques
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDM	Société de développement de Moudon
SDT	Service du développement territorial
SI	Services industriels
SIC	Société industrielle et commerciale
SIEMV	Service intercommunal d'épuration des eaux usées de la région de Mézières (VD)
SIPAL	Service Immeubles, Patrimoine et Logistique
SIT	Système d'information du territoire
SMNV	Secrétaires municipaux du Nord vaudois
SPECo	Service de la promotion économique et du commerce
STEP	Station d'épuration
SUETMO	Groupe Suisses-Etrangers Moudon et région
SUISA	Coopérative d'auteurs et d'éditeurs de musique
SWICO	Association économique suisse de fournisseurs de techniques d'information, de communication et d'organisation
UAPE	Unité d'accueil pour enfants
UV	Ultraviolet (système de traitement de l'eau)